ASUD Journal
DÉC. 2012
N°51 2,50€



Politique

La guerre aux drogues face au VIH/sida
L'observatoire du droit des usagers

Cannabis

Cannabis social clubs : légalisons-nous !
Cannabiculteurs en danger

Culture

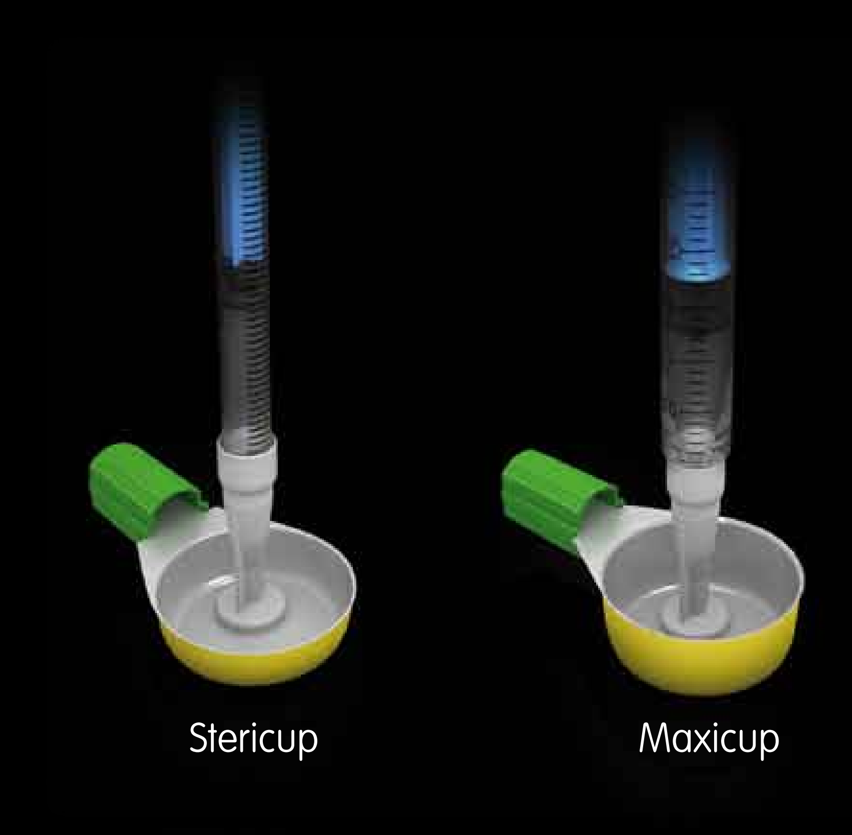
Hip hop : le sirop de la rue
Alberto Garcia-Alix

Auto support et réduction des risques parmi les usagers de drogues



La meilleure façon d'en sortir,
c'est de rester vivant

protégez-vous



www.apothicom.org
www.harmreduction-forum.org











Sommaire

Pour le pouvoir d'usage

Le sénateur Jean-Vincent Placé a récemment plaidé pour la sortie d'une économie basée sur l'acquisition de biens matériels pour passer à une notion d'usage[1]. On comprend l'idée, c'est le principe du Vélib généralisé à tous les services. On ne possède plus, on troque, on use, on donne, on partage. Plutôt que l'appropriation des moyens de production, un slogan légèrement teinté rouge sang, on fait une révolution douce dont l'objectif est de désacraliser la propriété et les objets de consommation.

Quel rapport avec les drogues ? Cette utopie écolo est au cœur de la réflexion sur les « impasses » désignées par Anne Coppel et Olivier Doubre (voir p. 36). Que l'on soit un dealer de shit marseillais ou un douanier chti, l'obsession, l'horizon indépassable du débat reste l'objet « drogue » dans son acception la plus matérielle. Et chacun de brandir des records, en tonnes saisies d'un côté, en argent blanchi de l'autre. Le bouchon conceptuel qui n'a jamais sauté, c'est celui du « fléau de la drogue », une expression qui en dit long. Nous l'avons souvent écrit, la prohibition est le boulevard des partisans d'un « laisser-faire » poussé jusqu'à la sauvagerie. Pour paraphraser Clauzewitz, le grand banditisme, c'est faire du commerce par d'autres moyens, la finalité restant la conquête de marchés qui saturent nos medias de faits divers... en rafales.

Le dossier du dopage (voir p. 11) est un autre exemple de l'imprégnation ultracapitaliste du discours ambiant dès que le mot drogues est prononcé. Sportifs, commentateurs, médecins plus ou moins véreux, tout le monde salive autour du cocktail miracle, celui qui fera gagner n'importe qui, n'importe quand, l'hystérie antidopage n'étant pas en reste dans ce culte rendu aux substances monnayables.

« *Le service, l'usage, l'humain sont les mots clés de l'économie de demain* », nous dit Jean-Vincent Placé. On croirait un slogan conçu spécialement pour promouvoir les Cannabis social clubs (voir p. 6)[2] ou les salles de consommation à moindres risques. Car tout est là. Les Cannabis clubs esquissent une solution qui rejoint le concept fondateur d'Asud : rendre toute sa place à l'usage, au service et à l'humain, plutôt que communier sur les ravages (ou les mérites) d'un marqueur chimique baptisé THC. Au fond, le consommateur de drogues est le seul à pouvoir évaluer le véritable prix des substances. Il sait la place de la magie d'un instant volé, la puissance incontrôlable des affects, les pièges douloureux de la mémoire qui restitue ses angoisses sans carton d'invitation. Voilà un indicateur autrement pertinent que celui du marché. Après tout, qui voudrait payer pour un bad trip ou une overdose ? Mais, prisonniers du dogme de la substance tyrannique, tous les acteurs acquiescent au « pour » ou « contre » la drogue. Pour ou contre le cannabis, pour ou contre les salles de consommation. Attention à la sémantique ! Le pouvoir de l'usage est un exercice de citoyenneté qui suppose de remettre les substances à leur place de choses inertes et sans valeur, en dehors du circuit de la cupidité et de la convoitise. *Substance Mort*, écrivait Philip K. Dick, un connaisseur. ■ Fabrice Olivet

1. Jean-Vincent Placé, « *Pour le pouvoir d'usage* », *Libération* du 22 novembre 2012
2. Pour en savoir plus sur la régulation., voir également l'article de Laurent Appel et Jean-Pierre Galland sur Rue89 http://tinyurl.com/bjqxrrf

Directeur de la publication : **Michel Velazquez Gonzalez**
Rédacteur en chef : **Fabrice Olivet**
Secrétaire de rédaction : **Isabelle Célérier**
Coordination : **Fabienne Lopez**
Maquette : **Damien Roudeau**
Illustration : **Pierre Ouin**

Ont participé à ce numéro : **Laurent Appel, Vincent Benso, Anne Coppel, Marc Dufaud, Jean-Pierre Galland, Speedy Gonzalez, Laurent Gourarier, Georges Lachaze, Bertrand Lebeau, William Lowenstein, Fabrice Olivet, C. Ostertag, Fabrice Perez, G. Pfau.**

Asud-Journal est un trimestriel édité par l'association Asud.
Tirage 10 000 exemplaires. ISSN : 1257 - 3280
Impression print[team] zac km delta - 30900 nîmes
Commission paritaire en cours

Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens de Sidaction et de la Direction générale de la santé (DGS).



L'OBSERVATOIRE DU DROIT DES USAGERS EST EN LIGNE

Asud vous présente l'ODU, l'Observatoire du droit des usagers pris en charge par le système de soins pour des questions relatives à l'usage des drogues ou la toxicomanie*.

* voir affiche au dos du journal

Depuis longtemps, Asud travaille dans le cadre de la loi du 4 mars 2002, dite « *loi Kouchner* », pour relayer des problèmes de prise en charge des usagers de drogues.

Afin d'officialiser cette action, nous avons obtenu en 2007 un agrément national pour représenter les patients accueillis dans les structures de soins et, le cas échéant, pouvoir porter leurs intérêts en tant que personne morale.

Jusqu'à aujourd'hui, nos actions restaient ponctuelles, individualisées et uniquement fonction de la résolution de problèmes concrets : trouver un autre centre en cas de conflit (refus de prescription ou divergences sur les posologies) ou réorienter vers des partenaires situés dans d'autres zones géographiques (au hasard : Paris).

Le projet « ODU » est plus ambitieux : il s'agit d'organiser la remontée de ces informations au bénéfice d'une optimisation de la prise en charge. Une page web dédiée (http://odu.asud.org) va permettre aux usagers de formaliser clairement leurs problèmes grâce à une liste de rubriques déjà inscrites. Pour mieux comprendre, faites un clic.

Cet outil a le mérite de pouvoir être utilisé à distance et repose sur la synergie que nous souhaitons mettre en place avec les acteurs du soin et de la réduction des risques. Notre but est d'utiliser ce nouvel espace au service de la médiation entre les usagers et le système de prise en charge, pas de renforcer les facteurs de confrontation, , alors que la grande majorité des soi-disant malades sont souvent des consommateurs récréatifs.

Ce projet s'adresse à tous les usagers, ceux du secteur médico-social (Caarrud/Csapa), ceux du secteur hospitalier (Elsa, urgences...) et bien entendu, ceux de la médecine libérale. Nous avons l'ambition d'être une voie supplémentaire de résolution des problèmes posés par l'accès aux droits de ces patients un peu particuliers que sont les consommateurs de substances.

Concrètement, au-delà de la page web d'Asud (www.asud.org), vous trouverez des affiches et des flyers indiquant l'existence de l'ODU dans toutes les bonnes salles d'attente. N'hésitez pas à les mettre à disposition de vos ami(e)s, maris, femmes, voisins, voisines, l'ODU est à la disposition de tous ! Cet outil en ligne vous permettra de communiquer directement avec nous sur la qualité de votre prise en charge.

Nous comptons sur votre mobilisation dans l'ensemble du projet, sachant que vous pouvez décliner votre implication tant sur le plan local que régional, voire aussi au niveau national. Si l'observatoire vous intéresse et que vous désirez vous y impliquer, connectez-vous sur la page ODU (odu.asud.org).

Une action mise en place par Asud en partenariat avec Aides et la Fédération Addiction, avec le soutien de la Direction générale de la santé (DGS, Bureau des pratiques addictives)

■ Aides, Asud, Fédération Addiction





Switcher contre son gré

Le décryptage de Stéphane Robinet, pharmacien (Pharm'addict)

Dans la convention signée en avril 2012 entre les pharmaciens d'officine et l'Assurance maladie, l'avenant numéro 6 généralise le dispositif tiers payant contre générique à tous les assurés et toutes les molécules. Il fixe le taux national de pénétration des génériques à 85% et une liste de trente molécules pour un suivi national, avec un suivi particulier pour la buprénorphine. Il fixe également à 60% le taux de délivrance de génériques en deçà duquel la Caisse peut engager une procédure conventionnelle contre un pharmacien. **Bon à savoir** : le pharmacien doit délivrer et accorder le tiers payant si un médecin a marqué à la main en toutes lettres « *non substituable* » à côté du médicament, sinon inutile de discuter. **Conclusion** : des soucis sont à prévoir dans les zones à forte densité d'usagers. Si un pharmacien peu impliqué dans la RdR est embêté par une Caisse, il va dissuader les usagers de revenir. C'est aussi un frein à l'implication des pharmaciens pas encore mobilisés, qui peut créer des situations conflictuelles entre usager et pharmacien. Donc vigilance.

La pilule est amère !

Une pluie de chien, comme vache qui pisse… Refugié dans le café rue Cuvier, d'une humeur de chacal, inspirée probablement par le bestiaire halluciné ornant l'impressionnante fontaine à l'angle avec la rue Linné : serpent de bronze se dressant au milieu des coquillages et étoiles de mer. Au sommet, une chasseuse mythologique et un crocodile menaçant à ses pieds. Quatorze faces sculptées dans les contreforts complètent l'ensemble : treize sont des gueules animales, loup, lion, singe, taureau, isard… Un visage christique au milieu rappelle notre condition et notre place au sein d'un règne animal qui est celui du plus fort. Si, comme en témoigne la Genèse, nous avons bien été créés le même jour que les animaux, c'était à leur suite et en fin d'après-midi.

La pluie se (me) calme un peu. J'en profite pour faire une percée. Je dévale le trottoir le long du jardin des plantes ; esquivant le déploiement de manifestants et de CRS devant la mosquée de Paris, je remonte jusqu'au boulevard St Marcel, le plus meurtrier des boulevards parisiens depuis que la voirie municipale en a modifié de façon autoritaire et aberrante la circulation. Prudent comme pas deux, j'y regarde à autant de fois avant de me risquer là : pas envie de venir grossir les statistiques mortifères ! La très raide rue Jeanne d'Arc bande jusqu'au carrefour suivant, me projetant comme une flèche sur le boulevard de l'Hôpital, lequel semble toujours autant se foutre de la charité. J'atterris rue Jenner. Une rue discrète connue pour avoir abrité autrefois les studios de Melville, mystérieusement incendiés une nuit à la fin des années soixante.

La pharmacie est juste à l'angle du boulevard Auriol… J'y suis presque : de l'autre côté de la chaussée, les croix vertes clignotantes allègent la mienne de croix. Reste la bannière… Parce que depuis que j'ai déménagé à l'autre bout de l'arrondissement, venir ici n'a rien d'une sinécure. Ça fait même une sacrée trotte ! Mais si j'ai hésité un instant, la pharmacienne en bas de mon nouveau chez moi s'est chargée de me convaincre. Pour tout dire, elle m'a gentiment encouragé à ne pas changer de crèmerie, allant jusqu'à prétendre être en incapacité de me fournir du Subutex® ! Ah l'élégance, le beau geste, se priver d'un nouveau client pour ne pas concurrencer un collègue ! Ça m'a épaté. Jusqu'où va la conscience professionnelle !

Donc, j'en suis quitte pour une bonne demi-heure de marche mais depuis le temps, j'y ai mes habitudes, je connais tout le personnel. Mais avec le début de l'été, il y a du turn-over. Je confie mon ordonnance à une jeune remplaçante. L'inconnue revient avec mon plateau garni, mais ce que j'y vois m'interloque : où sont passés mes Subutex® ? À la place, un amoncellement de boîtes inconnues où je lis « buprénorphine – labo Teva », un labo de produits génériques. La jeune femme m'explique qu'obligation est faite aux pharmacies de délivrer des génériques avec le ticket modérateur. C'est la règle. J'apprendrai que ce n'est pas tout à fait exact. F., justicier masqué d'Asud, m'apprend que les produits de tableau B font justement exception. Il suffit que le médecin inscrive « non substituable » sur l'ordonnance. Il laisse rien passer notre Zorro, vainqueur à chaque fois ! Ça me fait rire et pas uniquement sous cape (!) de me faire délivrer de la subronorphine avec la mention « non substituable » !

Mais ce sera pour le mois prochain, parce que là sur place, j'ai pas les arguments pour contredire la jeune femme. De mauvaise grâce, je récupère donc les boîtes. En dépeçant l'emballage, une autre surprise m'attend, surprise véritablement de taille : au lieu de mes bons gros cachets en forme d'épais pavé allongé, sept pilules lilliputiennes aussi rondes que minuscules qui me font penser aux pilules contraceptives ! À tous points de vue, la pilule est amère ! Et si elle a du mal à passer, c'est aussi parce qu'elle se révèle quasi insécable. Je voudrais vous y voir à essayer de morceler cette petite chose. Elle s'émie à la moindre manipulation. Je veux pas paraître parano ni tatillon, mais j'ai du mal à imaginer que tout ceci soit le fruit d'un simple hasard, dénué d'arrière pensées.

D'autant que côté posologie, l'industrie des génériques n'a pas la réputation d'être des plus scrupuleuses avec des dosages « à la louche »* plutôt qu'au milligramme. Ah, décidément, qu'il est difficile d'être un saint dans la ville ! ■ Marc Dufaud

*info confirmée par le milieu médical lui-même

Des mésaventures similaires à celle de Marc Dufaud nous étant signalées, le switch imposé fait l'objet d'un dossier traité par l'ODU (voir ci-contre et au dos du journal). N'hésitez pas utiliser le formulaire de notre site si vous avez subi un changement de substitution non désiré du Subutex® vers le générique. Si vous craignez cette alternative sans être concerné, écrivez-nous pour témoigner (**contact@asud.org**). Le suivi de notre médiation sera publié dans le prochain numéro du journal. ■ Laurent Appel



L'actualité ayant été rattrapée par le Cannabis social club, une réalité en Espagne et une idée qui fait son chemin en France, le troisième épisode de l'histoire du Circ, ce sera pour le prochain numéro…

Cannabis social clubs : légalisons-nous !

Les fumeurs de cannabis que nous avions tant de mal à mobiliser ont-ils subitement pris conscience qu'il ne se passera jamais rien s'ils ne mettent pas les pieds dans le plat en proposant une alternative à la prohibition acceptable par tous ?

Sous le règne de Sarkozy, entre le rapport des sénateurs *Drogue, l'autre cancer* (2003), les campagnes de prévention ridicules (2005), la chasse aux usagers et la traque aux jardiniers en herbe, il n'y avait guère de place pour l'action militante…

À ce propos, la Mildt a si bien joué sa partition que selon une enquête de la Sofres publiée en juin 2012, 70% des Français se prononcent contre toute dépénalisation, un pourcentage jamais atteint par le passé.

Encouragés par quelques prises de position politiques (Stéphane Gattignon et son livre[1], Daniel Vaillant et sa motion[2]), les activistes comptaient cependant sur la campagne présidentielle pour imposer le sujet. Mais nous avons vite compris qu'il ne servirait à rien d'interpeller les candidats et la polémique déclenchée par les propos de Cécile Duflot nous a malheureusement donné raison. En France, le débat est réduit à des petites phrases idiotes de part et d'autre, la palme revenant à Arnaud Montebourg, aujourd'hui ministre, qui a osé déclarer : « *Je ne voudrais pas que les enfants de France puissent acheter du cannabis dans les supermarchés.* »

Une association d'amateurs de cannabis majeurs

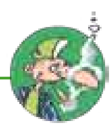
Pendant que le Circ et Cannabis sans frontières publiaient des communiqués de presse dédaignés par les médias, quelques militants emmenés par Dominique Broc (fondateur du Circ-Centre) travaillaient en silence. S'inspirant des travaux d'Encod[3], ils lançaient officiellement le 18 juin 2012 le « *Cannabis Social Club Français* », une initiative à laquelle s'intéressèrent immédiatement, via les réseaux sociaux, nombre de cannabinophiles, cannabiculteurs et autres personnes de tous les âges et de toutes les classes sociales pour qui le cannabis est avant tout un médicament.

C'est quoi le Cannabis social club (CSC) ? Une association d'amateurs de cannabis majeurs qui se regroupent pour produire de l'herbe réservée à leur



Le remake français de Weeds

Ne recevant pas de pension alimentaire de son ex-mari, une mère divorcée de 52 ans subvenait à ses besoins et à ceux de son fils en faisant pousser de la beuh dont la vente lui rapportait 800 €/mois. Arrêtée sur dénonciation anonyme, elle a été et condamnée en juin 2012 par la tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes) à un an de prison avec sursis et 5 000 € d'amende. Pour sa défense, elle a affirmé faire ça pour payer l'école haut de gamme de son fils. L'histoire ne dit pas si ce dernier est devenu une nouvelle victime collatérale de la « guerre à la drogue ». ■ F.P.



consommation personnelle, une idée séduisante et en adéquation avec les principes écolos libertaires défendus par les associations d'usagers.

L'idée ne date pas d'hier puisqu'en Espagne, l'association basque Kalamudia lançait dès 1997 une culture collective et que des militants fondaient le club des « *Dégustateurs de cannabis de Barcelone* » en 2001. Deux ans plus tard, c'était au tour de Martin Barriuso, le théoricien du Cannabis social club, de fonder Pannagh[4].

L'autre pays du Cannabis social club, c'est la Belgique qui lançait Trekt Uw Plant[5], une plantation collective ayant pour principe la production d'une plante par personne, en 2006 à Anvers.

Si toutes ces associations ont eu sans exception maille à partir avec la justice, ces pays ont un avantage indéniable sur la France : l'usage du cannabis y étant décriminalisé et les membres du Club s'engageant à ne produire que pour leur usage personnel, les CSC ont gagné plusieurs procès. Si bien qu'aujourd'hui, ils fleurissent dans toute l'Espagne.

Code de conduite et mode d'emploi

Comment se présente un Cannabis social club ? Comme un club privé réservé aux usagers majeurs de cannabis, qu'ils soient récréatifs ou thérapeutiques. Pour fonctionner, seront privilégiées les petites structures au niveau local, composées de personnes majeures et de confiance s'engageant à ne tirer aucun bénéfice du cannabis dont le coût sera calculé en fonction des dépenses inhérentes à toute culture… Pour des raisons de sécurité, les lieux de culture devront rester strictement confidentiels.

Chaque nouveau membre (parrainé par un ancien) devra se soumettre à un « examen de passage » où seront évalués ses besoins en cannabis pour l'année qui ne devront pas excéder (sauf dérogation) un poids généralement fixé à 50 grammes par mois.

Chaque CSC tiendra un journal de culture où sera consigné l'historique de la consommation de tous ses membres et où seront mentionnés le mode de culture ainsi que les différentes variétés cultivées… Seront fortement encouragées les cultures répondant « *aux normes de l'agriculture biologique et de développement durable* ».

Bien qu'autonomes, les CSC s'engagent à respecter un code de conduite et adhérent au Cannabis social club français, une fédération regroupant tous les CSC made in France.

Une fois l'herbe récoltée et séchée, ses fleurs manucurées et conditionnées, encore faut-il la distribuer aux membres du Cannabis social club, un moment délicat s'il en est. Les membres de l'association signeront une autorisation pour le transport de leur précieuse récolte du lieu de production jusqu'au lieu où elle leur sera remise, un local privé, voire l'appartement de l'un des membres.



Un engouement surprenant

En France, où la simple consommation est punie, faut-il, au nom de la transparence, avertir les autorités, donc offrir aux policiers les moyens d'intervenir dans les jardins partagés et détruire la récolte au passage ?

Si les CSC se concrétisent sur tout le territoire, que ses membres sont déterminés, prêts à sacrifier leur plantation et éventuellement leur liberté, cette stratégie pourrait s'avérer payante. L'engouement des fumeurs de cannabis, et plus encore des jardiniers en herbe (d'ordinaire si discrets), a surpris les « vieux » militants que nous sommes. Mais le moment est peut-être venu de mettre les politiques au pied du mur, d'en finir avec l'hypocrisie et les gros mensonges de nos gouvernements successifs dont le fumeur lambda (citoyen comme un autre) a fait les frais depuis trois décennies.

Les pionniers du CSC (nos amis tourangeaux) revendiquent 150 plantations en France regroupant 1 200 personnes. Entre l'heure où j'écris ces lignes et le moment où elles seront publiées, les différents CSC devraient s'être constitués en association et s'être dénoncés en tant que producteurs à des fins domestiques auprès de leurs préfectures respectives.

Ensuite, ils attendront de pied ferme que les gardiens de l'ordre sautent à pieds joints sur le premier CSC venu, l'opportunité pour ses membres et ceux de tous les autres clubs sociaux de cannabis de demander à être inculpés, puis à être jugés en tant que « producteur de drogue » par la cour d'assise spéciale prévue à cet effet.

Une stratégie qui a pour but de montrer que les fumeurs de cannabis sont responsables, solidaires, déterminés, et que la loi de 1970 ne les empêchera pas de fonder des clubs, qui vont jusqu'à proposer – preuve de leur bonne foi – de coopérer avec les autorités pour démontrer la viabilité des Cannabis social clubs et le sérieux de celles et ceux qui en ont la charge.

Même si la proposition de Daniel Vaillant, qui veut convaincre ses amis socialistes de l'urgence de voter une loi réglementant l'usage du cannabis thérapeutique, rencontre un écho dans la presse. Même si les médias se ruent sur le Cannabis social club en soulignant ses nombreux avantages, je doute que le gouvernement en apprécie les principes qui donnent la part belle aux premiers concernés : les amateurs de cannabis. ■ Jean-Pierre Galland

1. *Pour en finir avec les dealers*, ouvrage écrit en collaboration avec Serge Supersac, paru en avril 2011 aux éditions Grasset.

2. Sous le titre « ***Cannabis : le laxisme, c'est de ne rien changer »,*** Daniel Vaillant a proposé sa motion au vote lors du congrès socialiste.

3. Coalition européenne pour des politiques justes et efficaces en matière de drogues, regroupant des citoyens européens, Encod est à l'origine d'un code de conduite du **« Cannabis Social Club ».**

4. Une vidéo sur le club barcelonais http://www.youtube.com/watch?v=INVd5MBIB_U
Un texte de Martin Barrioso, le responsable du CSC Pannagh http://www.encod.org/info/IMG/pdf/Cannabis_Social_Clubs_-_Proposition_Barriuso-2.pdf
Le mode d'emploi du Cannabis Social Club http://www.encod.de/info/CODE-DE-CONDUITE-POUR-UN-CANNABIS.html

5. http://archives.lesoir.be/une-plantation-belge-et-nbsp-legale-nbsp-de-cannabis_t-20061212-00852F.html, présentation du Cannabis social club belge.



Une enquête diligentée en 2008 par l'OFDT estimait à 200 000 le nombre de cannabiculteurs pour une production avoisinant les 32 tonnes. 11,5% de l'herbe fumée serait française et son taux en THC ne dépasserait pas les 8%. Le « Plan gouvernemental 2008/2011 de lutte contre les drogues et les toxicomanies » préparé par la Mildt s'est focalisé sur l'autoproduction à des fins domestiques, « *un phénomène favorisé par la libre circulation des graines et du matériel de production, ainsi que par la prolifération de magasins et de sites internet spécialisés dans la cannabiculture* ». Et de promettre à la police « *des moyens de détection innovants* » pour lutter contre ce nouvel ennemi de l'intérieur !

Cannabiculteurs en danger

Un effet collatéral de la répression

L'explosion de l'autoproduction au XXIe siècle est liée à la politique de la tolérance zéro pour le cannabis et à la répression qui s'ensuivit. Les amateurs de cannabis ont vite compris que pour échapper à la police et au haschich médiocre à prix prohibitif du marché noir, il leur suffisait de planter quelques pieds de chanvre sur un balcon, dans un placard ou en pleine terre.

Conséquence directe, les cannabinophiles qui fumaient naguère de la résine marocaine ne jurent plus que par la beuh. Une étude instructive publiée en 2010 par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) confirme cette tendance : « *L'herbe représente désormais 40% du marché français. Un usager sur deux (47,7%) estime consommer de l'herbe made in France, soit 12% du marché total du cannabis.* » Comme le note l'ONDRP, les trois-quarts des planteurs cultivent uniquement pour leur usage personnel et celui de leurs amis. Et le quart restant ? Au fil des ans, les jardiniers en herbe sont de plus en plus nombreux à maîtriser parfaitement le sujet, à passer du stade de l'autoproduction à la culture artisanale pour le plus grand plaisir de consommateurs certains de trouver une herbe saine à un prix raisonnable.

Une profession en pleine expansion

L'artisan cannabiculteur réside souvent à la campagne, pratique le cannabis depuis des lustres et produit des variétés qui feraient le bonheur des coffee shops. Il est « normal », prudent, a passé l'âge de se faire contrôler à tout bout de champ et tient à conserver un travail valorisant qui lui permet de fumer à l'œil toute l'année et aussi de mettre un peu de beurre dans les épinards.

Combien sont-ils à vivre du commerce de l'herbe qu'ils ont plantée, récoltée, séchée, manucurée et emballée de préférence sous vide ? Des cannabiculteurs qui accepteraient par ailleurs (quitte à perdre une part de leur revenu) de vendre leur production à des coopératives ou à des organismes officiels après analyse des cannabinoïdes et contrôle phytosanitaire.

Le jardinier du dimanche se distingue du cannabiculteur professionnel par la quantité d'herbe qu'il cultive à l'année. En plein champ, un jardinier expérimenté et vigilant produira en moyenne six cents grammes de fleurs sèches par plante. Après avoir déduit les frais qui vont des engrais aux petites mains rémunérées pour manucurer, il lui suffira d'en rétrocéder cinq kilos pour survivre toute l'année. Qui plus est, avec les petites feuilles récupérées, il produira du haschich maison à l'aide du Pollinator et de l'Ice-o-lator. S'il double sa production, augmentant sensiblement les risques, il gagnera bien sa vie et participera activement à la vie économique de sa région.

Pour en avoir croisé partout lors de mes pérégrinations militantes, l'artisan cannabiculteur est généralement un honnête homme, un commerçant arrangeant qui n'exige pas toujours d'être payé de suite. Il s'est construit un réseau de personnes ordinaires avec qui il entretient des relations de confiance, des gens « *qui n'ont pas la gueule à ça* » trop contents de s'approvisionner directement à la ferme.

Pas de pitié pour les cultivateurs en herbe !

Nous avons rêvé d'un monde où le peuple de l'herbe formerait une tribu solidaire, où les cultivateurs échangeraient leur savoir comme leurs boutures et organiseraient pour de rire des Cannabis Cups, mais ce temps-là est bien fini.

À cause des policiers qui traquent les parcelles en hélicoptère et des gendarmes qui promènent leurs chiens renifleurs dans les rues des villages ? À cause des ados qui profitent de la nuit pour dérober quelques plantes et en cas de problèmes avec la maréchaussée, dénoncer leur légitime propriétaire ?

Non ! À cause des gangs qui s'intéressent désormais de près aux cultivateurs en herbe, une proie facile. Dans le grand Sud où la pègre est bien implantée, les braquages se multiplient, déclen-



chant un climat de suspicion et un vent de panique chez les cultivateurs de beuh, lesquels ont déjà fort à faire pour dissimuler leurs activités aux voisins curieux et aux policiers sur les dents.

Qui informe les gangs ? Rémunèrent-ils des gamins pour sillonner la campagne à la recherche de plantations ? On m'a rapporté que si vous êtes dans une région connue pour être un grenier à beuh, que vous avez le look du fumeur et que votre maison est isolée, vous prenez le risque d'être méchamment agressé par des apprentis gangsters persuadés que vous plantez du cannabis.

Mais le pire est à venir et je l'affirme en connaissance de cause. J'ai été, alors que je rendais visite à un jardinier de mes amis, le témoin oculaire d'un braquage dans les règles de l'art. Quand ils ont surgi de la nuit, portant cagoules et gants, brandissant qui un fusil à pompe, qui une arme automatique, nous avons cru que c'était les flics. Lorsqu'ils ont aboyé l'ordre de nous coucher face contre terre et frappé mon ami à coups de pieds et de crosse, nous en avons douté, mais la suspicion demeure. Ils étaient violents sans pour autant perdre leur sang-froid, avares en paroles mais bien renseignés sur la vie privée du principal intéressé. Avant de décamper, ils nous ont lié les mains dans le dos avec de la ficelle et confisqué nos téléphones. Nous les avons retrouvés le lendemain au fond de la poubelle. Ils sont partis avec la voiture du propriétaire débordante d'herbe en nous assurant que nous la retrouverions sur le parking d'un supermarché. Finalement, ils l'ont brûlée.

Ces agressions sont traumatisantes pour des victimes se sentant totalement impuissantes. Le jardinier à qui l'on a posé un flingue sur la tempe ne porte pas plainte au commissariat, il se tait et rumine. Agriculteur compétent et commerçant honnête, il a tout perdu en quelques minutes.

Il fallait s'y attendre, la prohibition est une aubaine pour les gangs, au détail l'herbe se négocie dans la rue entre dix et quinze euros. Il y a un marché à prendre, quitte à partager avec quelques agents de la force publique corrompus comme ce fut le cas aux États-Unis lors de la prohibition de l'alcool, comme c'est le cas de façon criante au Mexique et comme ce sera bientôt le cas chez nous, la preuve avec les agissements douteux de la BAC-Nord de Marseille.

Les mafias à la manœuvre !

La culture du cannabis à des fins lucratives est désormais une réalité et les gangs sont devenus les alliés involontaires des policiers dans leur traque aux cultivateurs, sauf que les voleurs ne détruisent pas la beuh mais la recyclent.

Si les autorités en charge de la sécurité s'en lavent les mains du style « *C'est bien fait pour eux, on ne va pas les plaindre* », à la guerre pour le contrôle des quartiers dans les banlieues s'ajoutera la guerre pour contrôler la production locale d'herbe, un marché très juteux. Suite à une agression, les victimes des gangs réduisent considérablement, voire abandonnent, leur activité, un manque à gagner pour les mafias qui pourraient alors les contraindre à cultiver contre un pourcentage et une protection, ce qui nécessiterait en passant de corrompre des responsables de la répression. Mais la mafia sait se montrer généreuse et persuasive. Science-fiction ? Pas si sûr ! Au Canada, par exemple, ce sont les Hell's Angels qui assurent, de la production à sa distribution, le commerce du cannabis. Et gare à ceux qui ne se plient pas à leur diktat !

Tout comme Stéphane Gatignon dénonce, dans son livre *Pour en finir avec les dealers*, la politique française en matière de drogues et met en garde contre les mafias prenant le pouvoir en banlieue, à mon tour d'attirer l'attention des autorités sur le statut du cannabiculteur, un acteur économique certes hors-la-loi, mais bien réel et fort utile pour les fumeurs qui refusent de cautionner le marché noir.

Et lorsque les mafias hexagonales auront conquis par la force une part du gâteau, elles se feront la guerre pour le contrôle, à moins qu'elles préfèrent s'associer à la mafia vietnamienne récemment impliquée dans deux affaires : 750 plants saisis à La Courneuve et 3 000 dans une boulangerie abandonnée de l'Aube.

Pour échapper à ce scénario du pire où nous compterons bientôt les morts, qu'on le veuille ou non, le gouvernement n'a pas d'autre solution qu'encadrer la production et la distribution du cannabis.

■ Jean-Pierre Galland

1. Analyse du plan de la Mildt par le Circ : http://www.circ-asso.net/index.php?action=art&id=67
2. À propos de l'étude de l'ONDRP : http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/11/22/01016-20101122ARTFIG00664-cannabis-une-production-francaise.php
3. Canada et cannabis : http://www.lacoop.coop/cooperateur/articles/2004/04/p50.asp
4. « Une activité florissante, l'industrie du cannabis » : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/3000-pieds-de-cannabis-saisis-dans-deux-villages-de-l-aube_1166104.html

La guerre aux drogues face au VIH/sida

Comment la criminalisation de l'usage de drogues aggrave la pandémie mondiale



Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les Ministres, les Député(e)s, les responsables de partis politiques,

Paris, mardi 27 novembre 2012

Nous, représentants des usagers de drogues, soutenus par des associations de Réduction des risques (RdR), organisations représentatives du secteur de l'addictologie, médecins, élus ou citoyens concernés, sommes choqués par la poursuite de « la guerre aux drogues » et le maintien de la pénalisation de l'usage privé malgré l'échec planétaire de cette politique, démontré dans le rapport 2012 de la *Global Commission on Drug Policy* : http://asud.org/gc2

Cette prohibition est désastreuse : catastrophe en matière de santé publique, trillions de dollars dilapidés sans influence ni sur l'offre ni sur la demande, millions de vies brisées, milliers de quartiers déstructurés, explosion de la violence liée au trafic, gangrène de l'économie par l'argent sale et des forces répressives par la corruption. La France n'est désormais plus épargnée par aucune de ces conséquences néfastes.

Malgré ce constat accablant, les tenants d'une politique plus pragmatique, fondée sur des données scientifiques, sont systématiquement assimilés à des soixante-huitards attardés, voire à des « Munichois ». Comment peut-on assumer un tel bilan ? Comment peut-on refuser de réformer notre ancestrale loi de 1970 ? Nous en sommes arrivés à la conclusion que vous manquiez d'informations sur les propositions alternatives d'un débat mondial en pleine évolution.

Le Colorado et l'État du Washington viennent d'adopter par référendum la régulation publique du marché du cannabis, le Parlement d'Uruguay débat actuellement d'une proposition similaire. Les arguments des réformateurs portent sur la lutte contre les gangs, le blanchiment, la perception de taxes, la création d'emplois et de programmes sociaux, le contrôle sanitaire du cannabis, la séparation avec le marché des autres drogues. Nous voulons surtout vous interpeller sur le lien établi entre la pénalisation de l'usage des drogues et l'augmentation des dommages sanitaires, principalement l'accélération de la contamination par le VIH (sida) et le VHC (hépatite C). Voilà pourquoi nous vous faisons parvenir le second rapport de la Commission mondiale pour la politique des drogues : « *La guerre aux drogues face au VIH/sida* ».

Nous espérons que ce document fera évoluer votre analyse, hélas encore influencée par la « *War on Drugs* » du président Nixon lancée en 1971. Nous souhaitons que cette lecture vous incite enfin à ouvrir un débat, sans anathème inutile ni dramatisation excessive.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

■ **Miguel Velazquez (président d'ASUD), Fabrice Olivet (directeur d'Asud), Laurent Appel (journaliste /Asud)**

Avec les soutiens de : Marie Debrus (présidente de l'AFR), Bruno Spire (président d'Aides), Dr Béatrice Stambul (présidente d'ASUD Mars Say Yeah), Jean-Luc Bennhamias (député européen), Anne Coppel (sociologue), Jean-Luc Romero (président d'Élus locaux contre le Sida), Matthieu Bonduelle (président du Syndicat de la Magistrature), Dr Élisabeth Avril (directrice de Gaïa-Paris), Stéphane Gatignon (maire de Sevran), Fabienne Lopez (présidente de Principes Actifs), Pierre Tartakovski (président de la Ligue des Droits de l'Homme), Anne Souyris (journaliste), Olivier Maguet (administrateur de Médecins du Monde), Lucie-Thérèse Faure (coordinatrice de l'ACSCF), Pascal Melin (président de SOS Hépatites), Dr Jean-Pierre Lhomme (président de Gaïa-Paris), Fabrice Rizzoli (membre du Conseil national du parti socialiste), Dr Bertrand Lebeau (médecin addictologue), Dr Laurent Gourarier (psychiatre), Jean-Pierre Galland (fondateur du CIRC), Alain Lipietz (économiste), Patrick Favrel (porte-parole communication SOS Hépatites), Adrien Héliot (président de Techno +), Charles-Henry de Choiseul Praslin (juriste), Wandrille Jumeaux (secrétaire fédéral des jeunes écologistes), Farid Ghehiouèche (coordinateur de Cannabis Sans Frontières), Renaud Colson (maître de conférence en droit), Dominique Broc (porte-parole des Cannabis Social Clubs), Olivier Poulain (membre de l'Observatoire Géopolitique des Criminalités)



DOPAGE À TOUS LES ÉTAGES

J'EN PRENDS SEULEMENT POUR TRAVAILLER !

« La coke ? Maintenant, c'est seulement pour travailler* », s'exclamait notre Johnny national interrogé en 1998 sur ses consommations de substances illicites. Avec la fraicheur qui le caractérise, le papy rocker explique à un journaliste faussement naïf que les mêmes drogues servent indifféremment de booster, d'antidépresseur ou de complément festif, selon l'humeur du consommateurs ou le contexte des consommations. La barrière censée marquer la limite entre la question des drogues et celle du dopage est riche d'enseignements. Pourquoi les deux sujets devraient-ils être traités différemment ?

Notre longue tradition de champions cyclistes dopés aux amphétamines ou au vin Mariani a très certainement poussé les autorités à faire preuve d'indulgence à l'égard du monde du sport. Énervé par des allusions récurrentes au régime un peu trop vitaminé de Jacques Anquetil, le général De Gaulle aurait lui-même fini par répliquer : « *Dopage ? Quel dopage, a-t-il oui ou non fait jouer la Marseillaise à l'étranger ?* » Cette mansuétude explique sans doute l'échelle aléatoire des peines pour les consommateurs : pénalité professionnelle lorsque l'on est sportif, correctionnelle, voire prison, quand on est simple « civil ».

Dans le même ordre d'idée, si la prise de psychotropes fait l'objet d'une réprobation quasi unanime, l'addiction aux drogues serait une pathologie alors que le dopage relèverait, lui, du bricolage neurobiologique ou au pire, de la vulgaire tricherie. Le paradoxe de cette dichotomie est que les soi-disant tricheurs sont généralement victimes de sérieux problèmes sanitaires alors que la grande majorité des soi-disant malades sont souvent des consommateurs récréatifs.

En fait, tout fonctionne comme si le dopage était un énième révélateur de la prépondérance de la morale sur la réalité sanitaire dans la politique des drogues. Le toxicomane est traditionnellement affublé de nombreux stéréotypes négatifs : la veulerie, la dissimulation, le manque de volonté, autant de qualificatifs aux antipodes de l'univers viril des « forçats de la route », durs au mal, endurants, accrocheurs.

Une confusion totale entre les deux univers risquerait d'écorner le topos du « tox », rebut de la société. À l'autre bout du spectre, dans un monde où tout le monde utilise des substances pour « fonctionner », les sportifs (et les animateurs télé) souffrent d'une évidente discrimination : ils seraient les seuls à ne pourvoir bénéficier de ces coups de pouce pharmaceutiques si communs dans le reste du corps social. Or comme le souligne Johnny, cette différence de traitement est absurde du point de vue d'un consommateur. Non que nous souhaitions que le dopage soit criminalisé à hauteur des stupéfiants, mais il est difficile d'y voir une différence de nature avec l'usage des drogues.

Tout est question de contexte. Pour certaines personnes, l'épreuve qui consiste à sortir acheter une baguette au coin de la rue, c'est l'ascension du Tourmalet. Un exploit qui nécessite une dose variable de produit dopant... Inversement, la jouissance née d'un effort boosté aux amphétamines ou aux stéroïdes est un paysage bien connu de tous les consommateurs de psychostimulants. Du reste, les addictologues le savent aujourd'hui, sport intensif et usages de drogues sont liés par de multiples connexions cérébrales.

Mais attention, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la répression est dans tous les cas toujours à la fois inopérante et facteur de risques aggravés. Cela vaut pour les drug parties comme pour les sessions de slam ou les critériums cyclistes.

■ Fabrice Olivet

Si nos héros contemporains sont fréquemment condamnés à la potion magique pour rester au top, l'hypocrisie générale leur interdit d'être pris le nez dans sac. Étude clinique des deux derniers douloureux scandales de pipoles drogués.

En prendre ou pas ?

Jean-Luc Delarue et Lance Armstrong le nez dans sac

En avoir ou pas, le roman écrit à la testostérone par Ernest Hemingway résumait le dilemme de l'*Homo Américanus* d'autrefois : « *To Have and Have Not* » (comprendre une grosse paire of bollocks). Aujourd'hui dans bien des domaines, il s'agit plutôt d'oser en prendre ou pas. En ampoule, en gélule, en poudre, en injection, en sniff... Pour se hisser à la première place, les aventuriers de notre temps sont plutôt branchés sur le *High* que sur les grosses balloches (heu, désolé Lance, *Nothing Personal*).

Jean-Luc Delarue et Lance Armstrong, chacun dans son genre et pour des raisons différentes, sont des exemples emblématiques de ce que la guerre à la drogue réserve aux héros fatigués. Livrés en pâture aux médias, ils ont successivement incarné l'addiction et le dopage, clones d'un inusable « *fléau de la drogue* » lifté en fonction des tabous du moment. Dans les deux cas, l'opinion s'est acharnée à brûler ce qu'elle avait adoré, vouant aux gémonies deux personnalités qui payent pour ce qu'elles ont représenté plutôt que pour ce qu'elles ont fait.



L'homme à l'oreillette

Prenons les choses dans l'ordre chronologique. Le martyr Jean-Luc Delarue débute le 14 janvier 2010, jour où il est interpellé par la sûreté urbaine des Hauts-de-Seine pour détention de 16 g de cocaïne. Dès lors, tout s'enchaîne avec une impitoyable progression dans l'horreur : chômage, cancer et enterrement. Oui, après avoir été viré de la télé et s'être lui-même condamné à expier dans une caravane, en chemise et la corde au cou, l'ancien enfant prodige de « *Ça se discute* » est directement passé de la prévention dans les écoles au cancer de l'estomac, pour finir au cimetière le 23 août 2012.

Aucun rapport me direz-vous ? À voir. Plusieurs études anglo-saxonnes comparant la mortalité des « rehabs » à celle des usagers toujours installés dans la consommation démontrent que les morts violentes, suicides, maladies et accidents – y compris OD et comas éthyliques – sont, hélas, beaucoup plus fréquents dans le groupe des désintoxiqués[1]. J'écris « hélas » non par hypocrisie, mais parce que même le drogué le plus endurci pense généralement – comme tout le monde – que ce serait mieux de pas « en » prendre. Or l'abstinence de drogues fonctionne quelquefois comme un facteur de risque supplémentaire.

Cette question métaphysique aurait dû intéresser notre pauvre Jean-Luc, lui qui a entendu son arrestation qualifiée de « *don du ciel* » par un journaliste bedonnant[2] (l'ancien coursier moto qui trimballe une chaise partout où il va). Le plus troublant dans cette affaire reste l'abîme qui sépare le concert de louanges adressées à l'animateur, pas franchement chatouilleux sur les questions d'éthique, et le tombereau d'insanités déversées sur l'homme à terre. En quoi l'usager de drogue Delarue a-t-il démérité comme télé performer ? À l'inverse,



Dopage info service

« Les sportifs en difficultés face au dopage » peuvent contacter un service téléphonique pour s'informer sur les risques sanitaires et les sanctions sportives relatives au dopage. Financé par le ministère des Sports et l'Agence française de lutte antidopage, le ton de ce service rappelle celui de la Mildt et de Drogues info service avant l'avènement officiel de la réduction des risques et l'abandon d'une politique des drogues basée sur la prévention de l'usage, l'abstinence et la sanction. Dans le même genre, l'Union cycliste internationale a promis de créer une hotline pour les coureurs dopés. Elle promet des allègements de sanctions disciplinaires aux athlètes qui l'utiliseront pour sortir du dopage. Ça ne vous rappelle pas une certaine loi votée un 31 décembre 1970 ? http://www.dopage-info-service.fr

comment ne pas lier l'hyperactivité de l'homme à l'oreillette à des consommations pour le moins… stimulantes ? Hormis le fait d'enfreindre la législation sur les stupéfiants, s'est-il rendu coupable d'un délit quelconque ? A priori non. Ses rails de coke remettent-ils en cause la qualité de ses émissions ? S'il y eut manquement à la décence, c'est plutôt dans le style des programmes proposés. Entre deux « *Fantasmes de femmes* » et « *Comment vivre en transgenres ?* », notre gendre idéal nous avait gratifiés d'un « *Drogues, alcool, dépendances* »[3]. À Asud, on se souvient encore du harcèlement des collaborateurs de « *Ça se discute* » pour débusquer quelques témoignages de guédros bien saignants. Rétrospectivement, tout cela laisse songeur. Le pétage de plombs de l'ex-enfant prodige de Canal, qui agresse une hôtesse de l'air « *à cause d'un abus de médicaments* », son dérapage manuel sur les « globes » de Yamina Benguigui (pourquoi cette obsession des gros lolos ?), tout cela éclaire le personnage d'un jour ambigu qui le rend le presque sympathique (du grec : « *souffrir avec…* »). En résumé, grâce à toutes les bonnes âmes de la télé, Jean-Luc Delarue est passé du statut d'animateur le mieux payé du PAF à celui de bête curieuse pour la presse à scandales, avant d'être englouti dans une improbable rubrique « *faits divers post-mortem* », un club déjà fréquenté par Amy Winehouse et Whitney Houston (voir *Asud-Journal* n°49). Y a que les tox pour être gâtés à ce point-là.

Le village français

Le cas de Lance Armstrong est (presque) aussi pathétique. Disons que pour le moment, il n'y a pas mort d'homme, mais pour le reste, ça cogne dans la même catégorie. Armstrong, vous vous souvenez : un petit coup de pédale, un grand saut pour l'industrie pharmaceutique. Voyons un peu son palmarès de coureur cycliste professionnel : champion du monde sur route à 21 ans, il est atteint en 1996 d'un cancer fort mal situé qui l'oblige à subir l'ablation d'un testicule. Après de longues séances de chimiothérapie qui le maintiennent deux ans hors des circuits, il revient à la compétition en 1998. À partir de là, sa carrière relève du registre kryptonien : sept fois vainqueur du Tour de France de 1999 à 2005. Un exploit jamais réalisé par aucune star de la Grande Boucle, ni les Anquetil, ni les Merckx, ni les Indurain, ni même le Bobet du néolithique, personne. Depuis son retour miraculeux, les rumeurs de dopage circulaient autour de ce demi-dieu en moule-burnes mais faute de preuve, la vulgate vélocipédique continuait d'encenser l'animal.

Pour analyser le cas Armstrong, il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments de contexte. Chaque année, à la même date, il flotte en France un parfum d'épopée. Les cornes de brume et l'accordéon nous rappellent que le pays a rendez-vous avec nos grandes causes nationales. Il y a du Roncevaux dans les contre-la-montre pyrénéens, de l'Austerlitz dans la montée en gloire des forçats du double plateau. Ajoutons à cela quelques saucisses-merguez, une baguette bien blanche (bah oui, forcément, et pas une « tradition » pétrie par un bougnoule), bref tous les ingrédients de cette bonne vieille identité nationale remise il y a peu au goût du jour. Or voilà t'y pas que ce monument est régulièrement pollué par… la drogue. Au pire moment, en juillet, quand le pastis est calé dans la voiture pour les vacances, que papa a sorti son bob et mis son marcel, on nous parle… de drogues. Tous ceux qui, comme moi, ne sont pas des passionnés de la pédale n'ont sans doute pas capté à quel point le traumatisme de la gente cycliste est profond dès que l'on prononce le mot dopage. Et ça, quelqu'un doit le payer.

Je passe sur les péripéties stupéfiantes qui agrémentent régulièrement notre Grande Boucle depuis au moins quinze ans. Avant, c'était pire, mais il y a prescription[4]. Qu'il vous suffise de savoir que le scandale Festina-Richard Virenque « *à l'insu de son plein gré* » précède l'affaire Cofidis, le tout assaisonné de l'inénarrable pot belge, un fantasme asudien à base de speed-coke-morph-héro pour le pot, et d'anti-inflammatoires pour le belge. Ajoutons qu'outre Armstrong, les vainqueurs des tours 1996, 2007 et 2010 ont été déclassés et qu'entre 2006 et 2012, toutes les éditions de cette épreuve reine du sport cycliste, toutes sans exception, ont eu à déplorer des affaires de dopage. Pour ceux qui veulent des détails, voir « *Tour de France Dopage* » sur Google (prévoyez l'après-midi).

Des victimes de la guerre à la drogue

Alors pourquoi s'occuper spécifiquement du cas Armstrong[4] ? Est-ce sa romance avec la belle Sheryl Crow, la rockeuse country-pop qui collectionne à la fois les cancers et les cures de désintox (si si, ça ne s'invente pas) ? Plus sérieusement, ce qui soulève le cœur, c'est le qualificatif de tricheur qui vaut à Lance d'être déchu de tous ses titres depuis 1998, donc de tous ses Tours de France. Prétendant exalter l'homme au détriment du produit, l'accusation ne tient pas. Pour la camarilla des Monsieur Propre du cyclisme professionnel, les exploits de Lance Armstrong se réduisent à quelques molécules et à une bonne posologie. Comment peut-on sérieusement imaginer qu'une substance, aussi miraculeuse soit-elle, suffise à transformer un rescapé du cancer en champion cycliste de légende ? Comment ne pas se rendre à l'évidence que l'homme capable de telles prouesses est par définition exceptionnel ? Pire, cet excès d'outrage sacralise le dopage, réduisant à néant la dimension humaine d'un sport que tout le monde reconnaît être (avec la boxe anglaise) le graal des prolo, tenus d'en chier à mort pour pouvoir émerger. Dans cette affaire, les humanistes sont du côté de ceux qui considèrent le dopage pour ce qu'il est, un adjuvant, un truchement. Bref, une chose inerte qui n'existe que parce qu'elle est incarnée. Les hystériques de l'antidopage qui célèbrent avec transport la déchéance du dieu Lance ne semblent pas réaliser à quel point ils tirent contre leur camp. Si une potion magique est capable à elle seule de créer un Lance Armstrong, comment diable empêcher tous les Dr Folamour d'arrière-salle de se procurer la recette ? Les mêmes causes ayant les mêmes effets, la répression des drogues ne conduit qu'à enrichir les mafias, c'est aussi vrai dans le monde du sport. Les sportifs de haut niveau vivent sur notre planète, ils font avec les outils mis à disposition par la science de notre temps, fut-elle un peu teintée de soufre. Pourquoi refuser au monde du sport cette réduction des risques tellement prisée aujourd'hui dans le monde des addictions ?

Comme toujours en matière de drogues, le positionnement moral des commentateurs se pare d'alibis sanitaires pour mieux réprimer les toxicos, qu'ils soient puissants ou misérables. Jean-Luc Delarue et Lance Armstrong sont tous les deux des victimes de la guerre à la drogue, doublement victimes parce que riches, célèbres, et donnés en exemple à nos chères têtes blondes. Condamnés à ne pas être pris le nez dans le sac sous peine d'être radiés des cadres de la bien-pensance et même parfois, du monde des vivants. ■ Fabrice Olivet

1. Voir cinq études citées par Andrew Byrne, « *Davantage de décès dans les cas de « désintoxication » réussie !* », *Le Flyer* n°16, pp. 26-27 (précisons qu'il s'agit surtout d'usagers d'opiacés).
2. Propos de Benoit Duquesne prononcés lors de l'émission « Complément d'enquête » du 17/01/11.
3. « Ça se discute », 7 septembre 2012.
4. Voir l'article de William Lowenstein p.16 et celui de Fabrice Perez p.19
5. On ne résiste pas à citer Jacques Anquetil : « *Je me dope parce que tout le monde se dope (...) Après tout, l'épreuve du dopage est identique à celle du froid, de la canicule, de la pluie ou de la montagne.* » (cité in Jean-Pierre de Mondenard, *Dictionnaire du dopage*, Paris, Masson, 2004, p.896)





Comment travailler plus pour gagner plus ou ne pas se faire virer ? Comment ingurgiter une tonne de cours en deux semaines avant les partiels ? Supporter un boulot merdique et répétitif ou des enfants déchaînés dans une classe difficile ? Les drogues légales et illicites sont souvent utilisées pour supporter la charge du travail.

Se doper pour bosser

La complainte de l'esclavagiste

Un soir j'attendais un pote dans la brasserie où il tafait. Connaissant le patron, il me convie à sa table pour partager une bouteille de champ', déjà bien mûr et couineur. « *J'ai six brasseries touristiques avec service en continu de 11h00 à minuit, mon personnel magouille la caisse pour se payer de la coke. Avant, c'était tranquille, le toubib prescrivait des amphétamines pour tenir le rythme. Maintenant qu'il n'y en a plus, ils ont besoin de beaucoup plus d'argent. C'est la merde.* » Effectivement, mon copain trichait sur les tickets et consacrait ses pourliches à la coke. J'ai connu le monde de la brasserie/traiteur sous speed dans mes premiers boulots au début des années 80 : calva dans les cafés, ballons de blanc à la volée et grosse dose de Captagon®. Certains ajoutaient une injection de Palfium® pour masquer leurs douleurs chroniques ou gazer plus, une sorte de pot belge. Les anciens évoquaient souvent les cafetières du personnel d'antan chargées au « Tonton » (Maxiton®) ou au « Lili » (Lidépran®) par le patron. Aujourd'hui, d'après le Baromètre santé Inpes 2010, 9,2% des salariés du secteur hébergement/restauration ont expérimenté la coke, et 7,9% le speed. C'est bien plus que mon secteur information/communication à la réputation poudrée (6,9% et 5,5%) ou que la moyenne nationale (3,8% et 3,3%).

Tenir une charrette

Christian*, 40 ans, est architecte et fêtard. Il utilisait la coke en série de mini-lignes pour éliminer la fatigue et stimuler l'intellect pendant la phase finale de conception de ses projets avant présentation, la fameuse charrette de trois, quatre jours ou plus. En temps normal, c'était plutôt bières et pétards, parfois dès la pause déjeuner. « *La bonne Haze et la bière, c'est stimulant mais t'as une sale gueule, les yeux rouges, l'odeur qui grille et t'es rétamé pour longtemps si tu dépasses la dose, pas très pro.* » C'est pourtant un cocktail classique dans le bâtiment : ivresse dans l'année 33,2%, cannabis dans l'année 13%. Du coup, il a commencé à prendre de la coke tout le temps, de la dose homéopathique dans la matinée à l'autoroute dans les soirées. « *Je gagne entre 6 et 10 000 euros par mois, j'en claque au moins 1 600 en produit, 40 g à 400 euros les 10, le caillou-test fait presque 1 g (soit une pureté d'environ 60-70%).* » Aux dernières nouvelles, il avait calmé après un séjour dans une fameuse clinique suisse au bord d'un lac (voir « Jean-Luc à la Strass », *Asud-Journal* n°45)

Supporter ces monstres

Les profs sont soumis à un stress énorme, surtout dans les ZEP. J'en connais un wagon qui fument joint sur joint le soir pour évacuer et parfois même avant les cours « *Après une phase alcoolique, à boire de la bière le matin pour ne plus trembler autant d'addiction que de trouille, je suis devenu un excellent prof en fumant 300 à 400 euros de shit par mois pendant dix ans. J'étais tout le temps sous l'effet du produit pour supporter la pression, pourtant je suis maintenant un référent dans mon académie* », me confie Henry, 50 ans, prof de techno.

Le cannabis est bien une problématique pour toute l'Éducation nationale, Vincent Peillon est tout à fait légitime sur le sujet. « *Mon dealer est tombé, je ne me voyais pas aller à la cité ou demander à mes élèves, j'ai arrêté sans trop de peine mais j'ai beaucoup plus de douleurs, de stress et d'insomnie, surtout sans Valium®, et je rebois un peu d'alcool.* » Alors, dopage le cannabis (voir p. 17) au boulot ou à l'école ? Au lycée, je fuyais systématiquement les cours pour aller boire des bières et jouer au flipper si je n'avais pas fumé avant. Certes, la concentration est moins bonne et la mémorisation aussi, donc pas dopage. Mais c'est aussi mieux que pas de performance du tout, donc dopage.

The Show Must Go On

Le secteur artistique est le plus gros consommateur de cannabis (16,6% dans l'année) et de coke (9,8% d'expérimentateurs), est-ce du dopage ? Laissons Johnny Halliday répondre : « *Je fais un métier qui repose sur l'angoisse. On commence par un verre pour se donner confiance, on finit par la bouteille. La drogue, c'est la même chose.* » (*Le Monde* 7 juillet 1991). Dans une nouvelle interview au *Monde* du 7 janvier 1998, Johnny avoue : « *La cocaïne, j'en ai pris en tombant du lit. Je n'en suis pas fier, c'est ainsi, c'est tout.* » En voilà au moins un qui n'a pas pris de la coke à l'insu de son plein gré. Dans la même interview, il qualifiait le cannabis de carburant de base de ses musiciens. Elvis les aurait tous balancés au Narcs et à Nixon mais il était pété aux doses d'un cheval de course préparé à l'ancienne.

Vente à l'abattage

En 2011, Rue89 avait publié des témoignages et des analyses sur ce sujet (http://www.rue89.com/rue89-eco/2011/10/24/alcool-cannabis-cocaine-ils-sont-drogues-de-travail-225803). Je connais très bien le Paul de l'article et ses potes encore dans la vente en grandes surfaces. L'usage du speed, issu des teufs, est toujours très important, surtout lorsqu'arrive une période de bourre comme les soldes, une grosse promo ou Noël. Pareil pour la coke chez les vendeurs de bagnoles. « *Dans les derniers jours de la prime à la casse ou d'une grosse action promo, c'est de la folie, il y a dix clients qui attendent pour essayer des caisses ou signer des contrats, la concurrence est rude, il y a plein de garages dans la zone commerciale, il faut planter vite et bien. Je suis toujours enrhumé ces jours-là. En fait, je crame un gramme de C avec mon spray nasal (*voir *Asud-Journal* n°44*).* »

Un phénomène de masse

Dans un sondage Ifop réalisé en 2006, à la question « *Que prenez-vous pour tenir le coup au travail dans les moments difficiles ?* », les salariés sont 3% à déclarer : cannabis, haschisch ou cocaïne. 10% recourent à des antidépresseurs, 12% à des somnifères, 56% à des stimulants sur-vitaminés et/ou caféinés. Dans un article du *Monde* du 13/04/2012, le Dr Hautefeuille note également l'usage de DHEA, créatine, méthamphétamine, mais aussi de produits licites comme le Guronsan® ou la caféine. « *J'ai vu des patients qui prenaient 12 à 15 gélules de caféine par jour, avec l'équivalent de 4 à 5 expressos dans une gélule. Et les effets secondaires sont importants : tremblements, nausées, tachycardie.* » La consommation de produits stimulants peut alors être couplée à des produits anxiolytiques ou hypnotiques, note François Beck de l'Inpes, « *pour la descente ou pour trouver le sommeil parce que la journée a été stressante et que l'on a besoin de performer le lendemain* ».

Drogues d'assistante de direction

Le recoupement du sondage Ifop avec les chiffres de l'Inpes donne une image de l'usage croisé d'alcool et de benzos (10%). La consommation d'alcool sur le lieu de travail (hors repas et pots) concerne 16,4% des actifs occupés (18,9% des hommes et 10,3% des femmes). J'ai souvent entendu des femmes soumises à une grosse pression, entre le téléphone, les mails, les autres employés et le patron stressé, avouer un ou deux petits verres en douce et un demi Lexomil® pour finir la journée plus détendue et efficace. Françoise, 33 ans, assistante du DG d'une entreprise du CAC 40 : « *J'aime bien le champagne et le Lexo, je tape régulièrement dans la réserve pour les beaux contrats et les pots. Cela te fait des bulles dans la tête, tout paraît plus léger, j'ai la tchatche pour affronter la stagiaire débile perdue dans un dossier, le directeur commercial qui veut me coincer aux chiottes, mon boss qui a trouvé ma minuscule erreur du jour et va criser.* »

La crise n'arrange rien

Toujours d'après l'Inpes en 2010, plus du tiers des fumeurs réguliers (36,2%), 9,3% des consommateurs d'alcool et 13,2% des consommateurs de cannabis déclarent avoir augmenté leurs consommations au cours des douze derniers mois du fait de problèmes liés à leur travail ou à leur situation professionnelle. De nombreuses professions soumises à de fortes exigences de résultats connaissent une augmentation du poly-usage pour contrer le stress et les coups de surchauffe, comme les marins-pêcheurs (beaucoup de speedball, d'après des amis bretons), les traders, les avocats d'affaires. « *Nous travaillons dans un milieu où tout le monde picole car c'est très masculin et toléré* », explique dans *Swaps* (n°56) Agnès, collaboratrice d'un cabinet d'affaires parisien. « *Quant à la cocaïne, effectivement, elle est très répandue dans le métier. Elle permet de rester en forme et pour certains, de faire comme s'ils avaient une vraie vie, alors qu'ils passent leurs jours et leurs nuits au bureau.* » Aucun milieu professionnel n'est décidément épargné par la recherche de performance et de résistance à la pression. ■ Laurent Appel

*Les prénoms ont été modifiés



Dépistage en entreprise, pas pour demain sauf…

Saisi par la Mildt, le Comité consultatif national d'éthique a rendu un avis le 5 mai 2011 sur le dépistage des drogues et d'alcool au travail. Excepté sur les postes pouvant mettre gravement en danger autrui, le Comité réaffirme le caractère exceptionnel et dérogatoire de ce genre de pratiques. L'avis ne dit rien sur la façon de déterminer ce qu'est un « *dommage grave* » pour autrui, laissant la porte ouverte à toutes les dérives sécuritaires.
http://www.ccne-ethique.fr/docs/avis114.pdf



Vous avez dit DOPANT ?

Uniquement interdit pendant les compétitions, le cannabis se distingue de tous les autres produits dopants par son statut. Il est classé parmi les substances qui « *peuvent entraîner une violation non intentionnelle des lois antidopage* » car « *moins susceptible d'être utilisé avec succès comme un agent dopant* ». Le sportif qui arrivera à démontrer que le joint sur lequel il a tiré n'avait pas pour but d'améliorer sa performance sportive sera donc sanctionné, mais moins sévèrement.

Dans le monde du sport comme dans la société, le cannabis est populaire, aussi n'est-il pas surprenant qu'il arrive en tête du peloton des substances détectées. Pas chez les cyclistes qui adorent les amphétamines et autres « pots belges », mais chez les handballeurs ou les basketteurs qui préfèrent fêter victoires et défaites au pétard plutôt qu'au Ricard… Le rugby étant aussi dans le collimateur, les contrôles positifs sont nombreux et les joueurs lourdement condamnés (de 3 mois à 6 mois de suspension en moyenne) alors que tout amateur de cannabis vous le confirmera, il ne viendrait à l'idée d'aucun joueur de fumer un bon gros pétard juste avant d'entrer sur le terrain.

La majorité des experts reconnaît que nombre de disciplines sportives s'accordent mal avec la consommation de cannabis. D'ailleurs, le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a récemment annoncé que le cannabis pourrait disparaître à terme des substances interdites. Selon l'Agence, pour être considéré comme un dopant, un produit doit répondre à trois critères : améliorer la performance, être contraire à l'esprit du sport et nuire à la santé des athlètes.

Toujours d'après l'AMA, les sports qui exigent de la rapidité sont incompatibles avec le cannabis, contrairement aux sports qui demandent de la précision. L'Agence n'a pas tout à fait tort. Les premiers sportifs à avoir été pris la main dans le sac de beuh étaient des tireurs à l'arc, un sport qui demande une extrême concentration. Mais je me souviens avoir relevé dans un livre écrit par un champion français que certains pilotes de moto ne dédaignaient pas tirer sur un pétard avant de prendre le départ et vous vous souvenez peut-être de Tomas Enger, champion de Formule 3 contrôlé positif au cannabis ou du champion olympique de surf des neiges disqualifié à Nagano après avoir été contrôlé positif, des sports exigeant une concentration maximale. Le débat est ouvert, mais notons que ce sont dans les sports où le cannabis s'avère parfaitement inutile que l'on relève le plus grand nombre de positifs.

Saviez-vous que depuis les derniers Jeux olympiques, on trouve une nouvelle variété d'herbe dans tous les dispensaires californiens : l'*Usain Bolt JO*, qui vous monte à la tête en un temps record ? J-P. G.



Impossible de comprendre l'histoire de Lance Amstrong en oubliant qu'aux USA, il faut être un super héros pour exister aux yeux des médias américains – donc aux yeux des Américains – dans des sports qui ne peuvent rivaliser avec le foot US, le baseball, le basket ou le golf.

Le Tour de France est une drogue dure… Faut-il l'interdire ?

Impossible de devenir « un grand » et un riche aux States en étant maillot à pois ou en gagnant deux Tours de France, même si Greg Lemond (son casque profilé, son guidon de triathlon et ses huit secondes d'avance sur Laurent Fignon) l'avait déjà popularisé USA. Prenons un exemple historique : première figure afro-américaine du sport, Jesse Owens réalisa l'exploit de sa carrière en pleine Allemagne nazie, en 1936 aux JO de Berlin, au nez et à la moustache d'Adolf Hitler et de ses théories raciales. L'athlète gagna quatre médailles d'or (100 m, 200 m, 4 x 100 m et longueur). Ses 8,13 m réalisés en 1935 attendront vingt-cinq ans avant d'être dépassés et le feraient encore champion de France en 2012 ! Extraordinaire symbole et extraordinaire champion… qui ne fut pas reçu à la Maison Blanche à son retour aux États-Unis, et poursuivit une vie des plus modestes…



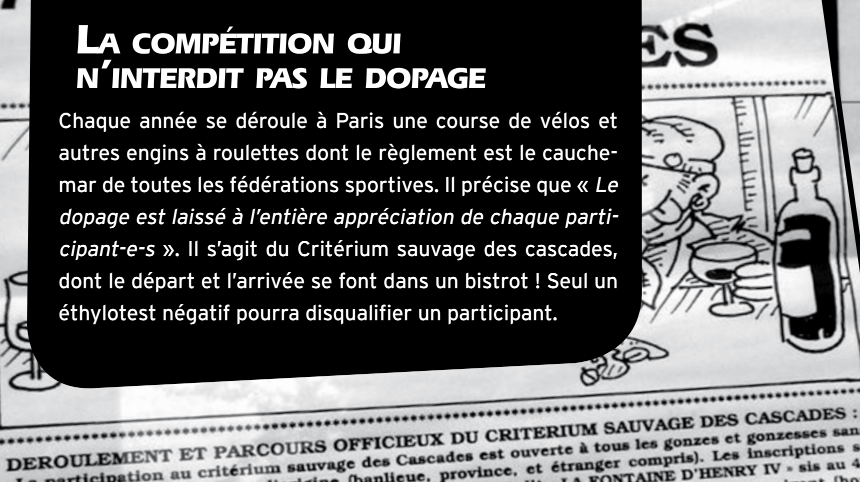
Jesse Owens ne peut rivaliser avec les héros américains : Joe Montana (que peu de Français connaissent) et ses quatre Super Bowl avec les San Francisco 49ers, accompagnés de trois titres de MVP. Élu quarterback le plus décisif de l'histoire, il réalisa un chef d'œuvre lors du Super Bowl 1989 : un drive de 92 yards dans les dernières minutes pour le touchdown de la victoire. Autres légendes US, les basketteurs Wilt Chamberlain (100 points en match !!) ou Michael Jordan (6 titres NBA avec les Chicago Bulls), ou encore Tiger Wood et son milliard de dollars de gains.

De l'autre coté de l'Atlantique, le sport a une place que nous ne pouvons comprendre ici. Dire qu'un sportif n'est pas un intellectuel y est impossible et surtout, sans intérêt. Combien gagne-t-il par an est la seule question recevable.

Tous le savaient

Armstrong voulait être une gloire sportive typiquement made in America. Pour cela, il professionnalisa le dopage et enterra le dopage semi-artisanal européen, décrit par Anquetil dès… 1967. Vainqueur de 5 Tours de France et 2 Giro, mal aimé des Français qui lui préféraient le populaire Poulidor, ce champion avait « *déjà tout dit* », comme le rapporte *L'Équipe* du 18/11/2012. Au ministre Maurice Herzog et à sa première loi sur le dopage[1], il avait répondu qu'il ne contestait pas la nécessité d'une loi mais son application répressive, ajoutant au sujet des contrôles urinaires : « *c'est quand même le seul métier où pour 50 balles on t'oblige à montrer ta queue.* »

Il avoua qu'il se dopait parce que tout le monde se dopait et au ministre de la Jeunesse et des Sports François Misoffe qui le questionnait sur cet aveu, Anquetil répondit : « *Vous pensiez sincèrement qu'il est possible de courir Bordeaux-Paris sur la lancée du Dauphiné avec de simples morceaux de sucres ?* » Et de conclure que ce ministre ignorait tout de l'univers qu'il voulait régir. On peut reprendre les réflexions d'Anquetil



La compétition qui n'interdit pas le dopage

Chaque année se déroule à Paris une course de vélos et autres engins à roulettes dont le règlement est le cauchemar de toutes les fédérations sportives. Il précise que « *Le dopage est laissé à l'entière appréciation de chaque participant-e-s* ». Il s'agit du Critérium sauvage des cascades, dont le départ et l'arrivée se font dans un bistrot ! Seul un éthylotest négatif pourra disqualifier un participant.

quarante-cinq ans plus tard : le train de l'US postal ne pédalait pas à la vapeur ! Quelle surprise ! Tous le savaient. La locomotive Armstrong escaladait 5 sommets hors catégorie à l'allure d'une moto, avec la connivence de l'UCI et du Tour de France, et virait les pauvres sains de corps et d'esprit qui refusaient les piquouzes et poches de sang livrées en 30 minutes si besoin (il n'est pas dit s'il existait une réduction en cas de retard de livraison). Oui, tous le savaient.

Amstrong, idole des monotesticulaires américains, était non seulement un extraordinaire champion tricheur (comme ses prédécesseurs, vainqueurs du Tour de France – d'Anquetil à Contador – et comme tous ses seconds 3e, 4e, etc., au classement général) mais il avait en plus la dimension américaine. Il avait tout organisé et dirigé : la triche, sa triche à sa façon. Et il avait su l'imposer aux instances internationales, aux organisateurs du Tour de France et à la grande majorité des journalistes sportifs. Cet homme sauvé par les médicaments de sa chimio connaissait mieux que quiconque le pouvoir des molécules ! Quand il assurait qu'après son cancer, il ne serait jamais assez fou pour mettre sa vie en danger, il fallait comprendre « *jamais assez fou pour se faire prendre… et jamais assez fou pour prendre n'importe quoi* ». Il avait hypermedicalisé son dopage.

Le réflexe de la chasse aux sorcières

Que s'est-il passé pour que l'Omerta se brise et l'idole avec elle ? Rétrocommissions non assurées ? Obstination journalistique courageuse ? (Cf. *L.A. confidentiel* par Pierre Ballester et David Walsh, éd. Points). Étonnante justice américaine qui n'épargne finalement personne ? L'avenir le précisera sans doute.

En ce qui nous concerne, nous dans notre monde ultrasportif des usagers de substances psychoactives, le dossier Armstrong souligne un peu plus le délire – comme le présageait Jacques Anquetil – des échecs des mesures répressives et de leurs dérives : échec de la guerre au dopage (pas une seule fois L.A. ne fut positif) comme de la guerre à la drogue, dévoiement de la guerre au dopage en guerre aux dopés. Pas plus de place aux soins, à la RdR ou à une prévention réaliste, pas plus de remise en question globale…

Le dopage est devenu LE problème du sport après la première grande défaite de l'utopie sportive : le passage de l'amateurisme au professionnalisme[2]. Jadis, les grandes compétitions cyclistes se couraient sous des maillots nationaux, pas sous des maillots de sponsors exigeant retours sur investissements. Les droits TV (JO et Coupe du monde de football) ont fait le reste : la nécessité d'un spectacle toujours plus attractif, quelles que soient les limites physiologiques du corps humain. Rajoutez le succès de la Ligue des champions en foot, la puissance de la FIFA qui compte plus de pays adhérents que l'ONU, le rugby qui s'y met : les enjeux financiers imposent des cadences infernales que n'aurait pu imaginer Charlot… Il n'existera pas plus de compétitions professionnelles sans dopage que de société sans drogues !

Mais tel ce ministre « *ignorant tout de l'univers qu'il voulait régir* » dénoncé par Anquetil, nos instances internationales supérieures gonflées de leur auto-insuffisance continuent de cibler l'homme usager de dopes ou de drogues comme fautif plutôt que de comprendre l'ensemble d'un système addictogène, d'en réduire les risques et d'élaborer des lois protectrices. Que ce soit la guerre à la drogue ou la lutte contre le dopage, le réflexe de la chasse aux sorcières perdure. Surtout quand les sorcier(e)s réussissent : d'Armstrong à Delarue ou DSK, la foule adore toujours voir brûler ses ex-idoles sur le parvis public obscurantiste. Moyen-âge, Maccarthysme, guerre à la drogue : la constance de cette chasse indigne risque de nous stupéfier longtemps. ■

Dr William Lowenstein (président de SoS Addictions, directeur général de la clinique Montevideo)

1. Lowenstein W., Siri F. (2001) *Le dopage : une drogue comme une autre*, Justices – Recueil Le. Dalloz, Hors-série, mai 2001, pp. 34-42.
2. Cf F. Siri et W. Lowenstein in *Histoire du dopage, Dictionnaire d'éthique et philosophie morale*, coordonné par M. Canto-Sperber, PUF éditions.

De plus en plus de personnes commencent à comprendre qu'un monde sans drogue n'est pas possible. Mais le sport sans dopage, beaucoup y croient encore. Pourquoi ? Telle est la réflexion menée en Belgique par la Liaison antiprohibitionniste pour qui la « guerre à la drogue » et la « lutte contre le dopage » sont deux facettes d'une seule et même morale hypocrite.

Lutte contre le dopage et guerre à la drogue même combat !

En matière de drogues, il existe un consensus quasi-mondial sur la nécessité d'avoir une politique pragmatique de santé publique. Et même si le drogué reste partout un délinquant, le vice ayant cédé la place à la maladie, il jouit du statut de « victime de la drogue » qui autorise diverses approches compassionnelles allant du droit d'être soigné à la réduction des risques liés à sa consommation de produits. Le sportif dopé, lui, n'a pas encore cette chance. Il n'est qu'un tricheur, un imposteur qui doit être traqué et puni sans aucune pitié.

Et si on donnait aux sportifs les conseils et le matériel pour se doper à moindres risques ? Et si le dopage était un risque professionnel comme un autre ? Et si l'EPO était vendue par le Comité olympique ? Voilà le genre de propositions à contre-courant qui n'ont pas choqué les participants au séminaire organisé le 20 septembre 2011 à Liège par la Liaison antiprohibitionniste. Son thème : « *La performance à tout prix. Quelle politique en matière de dopage ?* » Les débats ont principalement concerné le sport professionnel de haut niveau.

Convergence d'intérêts

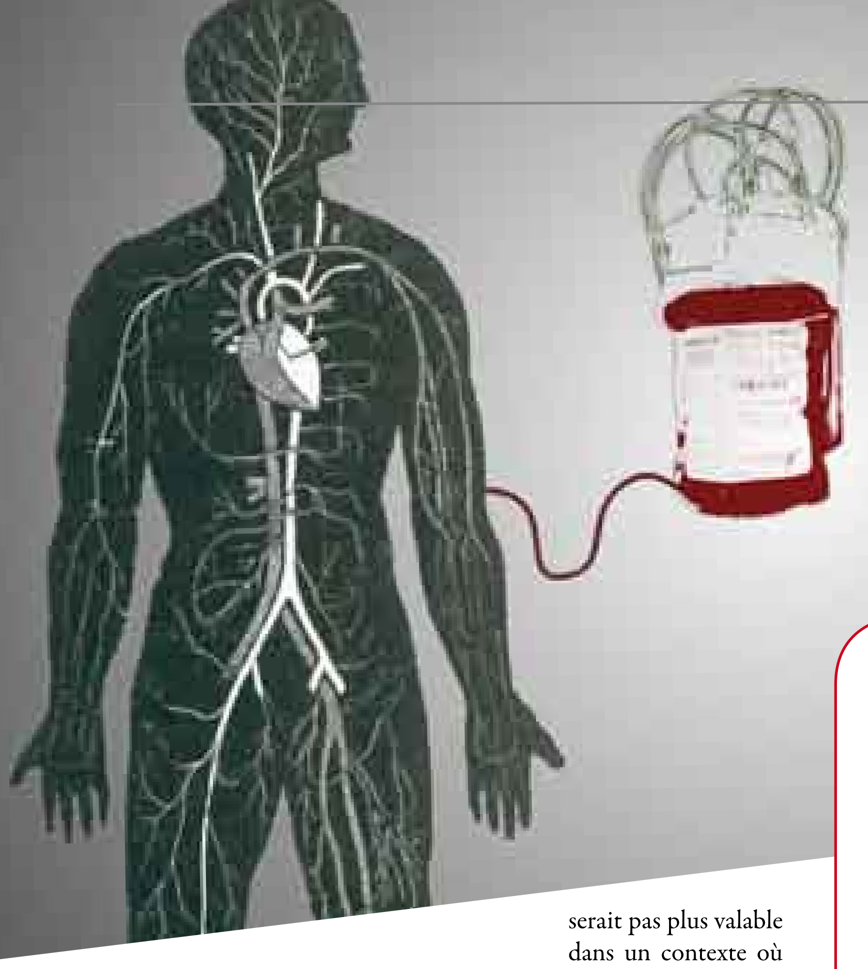
Première intervention, celle de Miguel Rwubisisi de l'association Eurotox[1], qui a listé les principaux acteurs aux prises avec le dopage : les États et les sponsors qui ont besoin de produire des héros positifs et d'être vainqueurs de cette compétition, les instances internationales du sport mues par la vente des droits de retransmission qui favorise le sport spectacle, les laboratoires pharmaceutiques qui y voient un marché juteux et un terrain d'expérimentation, le public qui réclame des records et des victoires et bien sûr, les sportifs eux-mêmes pour l'argent, la gloire ou la satisfaction personnelle. Pour M. Rwubisisi, tous ont en fait intérêt à ce que le dopage existe. « *N'appelons plus cette convergence d'intérêts un crime, mais plus largement, un fait social. Et j'ai envie de dire qu'un fait social qui arrange tout le monde est un fait social qui va continuer* », conclut-il.

Des salles de shoot pour les sportifs

Le deuxième orateur était le sociologue Jean-Pierre Escriva[2], dont l'intervention dénonçait une approche exclusivement répressive de la question du dopage. On fait des lois antidopage, on met en garde les sportifs, on sanctionne les tricheurs. Point. Le chercheur plaide pour que la santé publique intègre, voire chapeaute, la gestion de ce qu'il appelle « *les conduites de dépendances sportives avec ou sans produits dopants* ». Un concept qui a le bon goût de réconcilier les pratiques sportives amateurs et professionnelles qui seraient dommageables pour l'individu pour protéger et soigner ceux qui se perdent dans le sport au lieu de les punir et les exclure. Jean-Pierre Escriva a terminé par une analogie en expliquant qu'il s'agissait d'un changement de logique équivalent à celui qui permet d'admettre la nécessité d'avoir des salles de consommation de drogues.

Dopé dupé

L'avocat Luc Misson est un expert du droit du sport. Impressionnante, sa démonstration juridique accable le système sportif



mondial : « *La répression du dopage par les fédérations sportives notamment dans le cadre du Code mondial antidopage se fait en violation de toute une série de droits fondamentaux d'origine supranationale.* » Il dénonce ardemment une justice pénale privée, contraire aux constitutions démocratiques existant dans le monde qui exigent toutes des lois, des législateurs et des juges légitimement reconnus par les peuples. Des simulacres de justice dont les sanctions sont pourtant bien réelles, qui seraient ainsi, selon lui, illégaux. Idem pour les conventions internationales qui les régissent. « *Les fédérations sportives peuvent avoir le droit, dans un système pénal classique, de déposer des plaintes, mais elles ne devraient pas avoir le droit d'enquêter et de sanctionner par elles-mêmes* », comme c'est le cas aujourd'hui. Sans réforme majeure, la lutte contre le dopage restera une lutte contre le dopé.

Une lutte idéologique

Le dernier intervenant, le professeur Alexandre Mauron de l'Institut d'éthique biomédicale de l'université de Genève, a quant à lui décortiqué l'« *idéologie sportive très largement dominée par des valeurs moralisatrices censées justifier la croisade morale pour un « sport propre »* ».

Aucune justification éthique à l'interdiction du dopage dans sa globalité n'existe selon lui. L'argument de santé publique ne serait pas plus valable dans un contexte où même sans produit dopant, la norme du dépassement de soi, de l'exploit, se fait au détriment de la santé des corps. La seule qui trouve grâce à ses yeux serait de voir l'interdiction du dopage comme une simple règle, aussi arbitraire que toutes celles qui encadrent n'importe quel sport. Chercher à justifier cette règle est aussi vain que de savoir pourquoi on a décidé d'avoir 22 joueurs sur un terrain de football, pas 10 ou 48.

À suivre..

Fin 2012, la Liaison antiprohibitionniste renouvelait l'expérience avec un séminaire en deux parties sur les politiques antidopage. Une fois énoncées, les analogies avec la guerre à la drogue sautent aux yeux : discours moralisateur, absence de fondement scientifique, inefficacité de l'approche répressive pour éradiquer le phénomène, consensus mondial, enjeux économiques énormes, etc., la liste est longue. Si la réflexion est à ce jour marginale, sa pertinence pourrait bien servir à unifier les critiques à l'encontre du prohibitionnisme de l'usage individuel de substances, toutes finalités confondues : dopage, récréatif et thérapeutique. Si le tabou du dopage tombait ne serait-il pas plus facile de faire sauter celui des drogues ? Et inversement. ■ Fabrice Perez

1. Observatoire socio-épidémiologique Alcool-Drogues en Communauté française de Belgique (www.eurotox.org)
2. Groupe de recherches sociologiques du Centre-Ouest (France)

Pour aller plus loin

Philosophie du dopage : c'est le titre d'un ouvrage paru en 2011 aux PUF, dirigé par Jean-Noël Missa, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires en bioéthique de l'université libre de Bruxelles, et Pascal Nouvel, biologiste à l'université de Montpellier. Ce livre questionne pour mieux la dénoncer l'hypocrisie de l'interdiction du dopage dans le sport et le miroir qu'il représente pour notre société obsédée par la performance.





La liaison antiprohibitionniste

Fondée en 1989, la Liaison antiprohibitionniste s'est positionnée en Belgique à l'avant-garde du discours pour une gestion cohérente des usages de drogues. C'est une association de personnes convaincues, de par leur expérience, par l'inefficacité de la prohibition de certaines drogues. Particulièrement quant à sa capacité à réduire le trafic, la criminalité et les risques liés à l'usage de drogues. Elle fait la promotion des alternatives possibles à l'interdit pénal en matière de drogues en suggérant un débat critique sur la question. (www.laliaison.org)



La recherche de performances existe aussi en matière de sexe hétéro ou LGBT, pour des couples casaniers, libertins, partouzeurs, des prostitué(e)s et des clients, des clubbers, des teufeurs... Beaucoup d'hommes utilisent des médicaments pour contrer l'effet débandant de certains produits (coke, amphé, MDMA, alcool, cannabis...) quand d'autres, hommes ou femmes, utilisent des drogues uniquement pour être plus performants dans les sports en chambre ou accroître les sensations. Et l'amour dans tout ça ?

Plus de cul !

La complainte des filles de joie

De Lugano à Amsterdam, j'ai souvent discuté drogues et sexe avec des usager(e)s exerçant dans la prostitution. La coke et le Viagra® revenaient souvent. À les entendre, la coco provoque des effets très variables selon les individus et les sexes, de l'excitation intense et prolongée à la panne et l'angoisse totale. Désormais accompagné de Cialis® et de Levitra®, le Viagra® sert souvent de filet de secours aux bandeurs défoncés. Le mélange est ainsi défini dans *Sex Libris,* le dictionnaire rock, historique et politique de la sexualité publié récemment par Camille chez Don Quichotte : « *Le « blanc-bleu » est une appellation que porte le mélange cocaïne-Viagra®, le Viagra® servant à se débarrasser de certains dysfonctionnements érectiles dus à la prise de cocaïne.* »

À Morat (Suisse), je fréquentais un restaurant de nuit où les employées du cabaret voisin prenaient leurs pauses. Angela, une métisse de 27 ans dont huit de métier, m'a confié : « *En Suisse, tu n'es pas obligé de trouver la coke et d'en prendre avec le client comme en Espagne et parfois en Hollande, c'est plus reposant, les clients se contrôlent mieux. Ici, les vieux prennent seulement du Viagra® et de l'alcool, cela dure beaucoup plus longtemps qu'avant.* » Une tendance partie de Londres au début du siècle. Repris en aout 2001 par *Technikart*, le magazine *Esquire* cite Sammy, 23 ans, escort-girl : « *Trouver quelqu'un ici qui ne se drogue pas est inimaginable. C'est justement parce que tout le monde prend du Viagra® avec son champagne que l'atmosphère est devenue si sexe.* »

Le cocktail magique

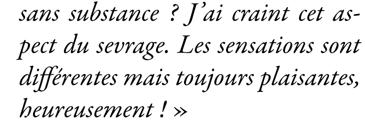
Matt est un jeune quarantenaire qui affiche plus de 120 conquêtes depuis le lancement de Caramail et des forums de drague. Il est aussi poly-usager de drogues et bon buveur. « *J'adorais aller à ces rencontres chargé de speed, de MD et d'herbe pour jouer avec leurs corps pendant des heures tout en buvant du bon blanc. Du coup, mon érection était vraiment très irrégulière. J'ai commandé du Viagra® sur Internet et cela allait beaucoup mieux. Par contre, j'ai accumulé les malaises et j'ai fini par arrêter les drogues et les médocs pour faire du sexe. Je ne prends plus qu'un petit joint et encore.* »

Le phénomène ne touche pas que des hommes d'âge mûr. Jeune bisexuel rencontré au vernissage d'une expo, Titi connaît déjà très bien les effets de ces médicaments : « *Je les ai tous essayés, c'est le Cialis® mon préféré, tu bandes dès qu'on te touche ou juste en regardant un cul, pendant au moins trente-six heures, un pur délire. Je m'éclate tellement au pieu que je ne prends presque plus de drogues en soirée, juste champagne et Cialis®.* » Pourtant, le nombre de boîtes prescrites n'explose pas. Environ 500 000 Français sont sous ordonnance, majoritairement au-dessus de 40 ans. De nombreux usagers se fournissent à prix discount sur Internet malgré les risques de contrefaçons, les bonnes adresses s'échangent et certains se laissent tenter à force de recevoir des tonnes de spams.

Pas de sexe sans drogues

Si les usagères (et les passifs) sont moins concernées par les troubles de l'érection (quoique), elles recherchent l'intensification de la libido et des sensations. J'ai déjà participé à des soirées très privées organisées par des filles qui veillaient à gonfler légèrement le punch au MDMA, le tchaï au kawa-kawa, les petits gâteaux au beurre de Marrakech.

Elles insistaient pour que les dosages restent faibles afin de ne pas gâcher le potentiel érotique des soirées. Heidi, une trentenaire épanouie, m'avait confié : « *J'adore prendre de la coke pendant que je fais du sexe mais j'empêche les mecs d'en prendre sinon ils n'assurent pas. J'ai des copines qui ne le font plus si elles n'ont pas au moins fumé un joint et bu quelques verres.* » Cette association entre drogues et plaisir sexuel peut même constituer un frein à la volonté d'abstinence. Un philosophe dans mes relations s'est posé cette question lors de son arrêt du cannabis : « *Est-ce que le plaisir sexuel sera le même*



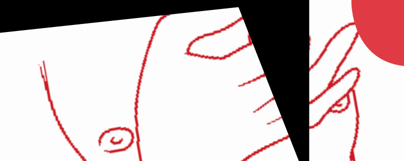
sans substance ? J'ai craint cet aspect du sevrage. Les sensations sont différentes mais toujours plaisantes, heureusement ! »

Trop de dope tue le sexe

La coke et les dérivés d'amphés ne sont pas les seuls à poser problème pendant l'acte. Aujourd'hui abstinent, Aldo s'est injecté de l'héro pendant dix ans. « *Au début, je shootais, je baisais des heures puis je shootais encore et je repartais au pieu. Les femmes ne se rendaient compte de rien, elles me prenaient pour un super baiseur alors que je devenais progressivement un peine à jouir jusqu'à en perdre totalement l'envie.* » Les hallucinogènes sont parfois compliqués à associer au sexe. Difficile de rester concentré lorsque le visage du partenaire se transforme en permanence. « *Dès que fermais les yeux, je partais dans un long voyage intérieur, très loin de l'action dans la tente du festoche* », m'a raconté Caro la raveuse à propos d'un plan cul sous DOB. « *Mon mec a crisé de me sentir si loin, il est parti en bad trip, on s'est embrouillé grave. On a cassé au retour après trois ans ensemble.* » Tout mélanger n'importe comment est un tue l'amour radical. On finit par focaliser davantage sur les produits que sur le plan cul. Ou alors on s'aperçoit que les produits sont surtout pris pour faciliter la socialisation dans une quête d'amour et de tendresse plus que de performance. ■ Laurent Appel

Les effets dopant des vidéos érotiques et sportives

Deux chercheurs britanniques, Christian Cook et Blair Crewther, ont démontré qu'un sportif pouvait augmenter ses performances rien qu'en regardant une vidéo à condition de bien choisir le contenu. Pour des rugbymen, l'érotisme, la violence ou le rugby permettaient d'augmenter naturellement leur taux de testostérone et leurs résultats. L'industrie pharmaceutique va-t-elle bientôt se retrouver en concurrence avec celle du porno pour approvisionner les athlètes ?



Y'a d'l'amour !

Le slam défraie la chronique, les gays se shooteraient à donf au meow-meow. Les descriptions de cette pratique d'injection qui ne dit pas son nom sont souvent bien trash. Dans son dico, Camille évoque des shoots à proximité des organes génitaux. Pour en savoir plus, Asud a interviewé Tim Mascelaire, rédacteur en chef de la revue *Prends-moi*, et Fred Bladou, référent drogues et sexe en milieu gay chez Aides.

F. B : *Camille confond avec les pratiques avant le Viagra® d'injecteurs très lourds de coke et d'héro. Quand ils avaient un énorme désir sexuel mais n'arrivaient pas bander, ils s'injectaient dans la verge un produit pharmaceutique favorisant l'érection. Les slamers s'injectent dans les bras comme les autres injecteurs. Aucun ne parle de la bite dans nos entretiens. Comme tous les injecteurs, ils cherchent d'autres points quand les veines des bras sont pourries. Les slamers sont peu expérimentés, cela favorise les infections et la contamination par les virus. Ils commencent par s'envoyer des injections pour baiser plus longtemps, souvent en groupe, ils finissent parfois par se terrer chez eux pour se shooter tout seul. Ils n'osent plus exhiber leurs bras à la salle de gym ou dans les clubs.*

Est-ce devenu un phénomène de masse ?
F.B : *Aides pilote le projet* « Rapid Assessment », *une enquête auprès d'un public gay pratiquant le slam, c'est-à-dire l'injection de dérivés de méphédrone et de cocaïne dans l'objectif de relations sexuelles. Les résultats seront communiqués en janvier 2013. Pas de panique, le phénomène n'est pas massif, le slam reste circonscrit à quelques groupes et rien ne démontre aujourd'hui une explosion de ces pratiques dans nos communautés. La RdR pour tous les usages de toutes les drogues chez les gays dans un contexte sexuel et/ou festif sera une des grandes questions traitées par Aides en 2013.*
T.M : *Il ne faut pas s'emballer, il y aura bientôt plus de gens qui s'occupent du slam que de slamers. S'ils existent, environ une centaine ressent des problèmes et demande de l'aide, combien de centaines vivent bien leur pratique ? Difficile à évaluer mais ce n'est guère plus.*

Au sens de l'amélioration de la performance, peut-on parler de dopage sexuel ?
T.M : *De plus en plus de gays abandonnent les dancefloors et se concentrent sur la recherche de partenaires sexuels liée à l'usage de drogues via Internet. L'objectif ou l'alibi est le sexe, les voies de contact sont parfois classiques comme les bars, souvent technologiques avec le Net et maintenant les applis dédiées. On est aussi passés de drogues festives classiques comme le MDMA, l'acide ou le GHB aux produits stimulants achetés sur le Net. Il existe une culture de la performance chez les gays : on compte l'orgasme. Plus tu as d'orgasmes, plus tu as de bandaisons, plus tu as de kicks, plus tu es bon.*

Ces produits excitent mais font-ils souvent débander ?
T.M : *Bien sûr. Du coup, le mélange avec du sildénafil ou du Cialis® va pratiquement de pair. Cela se vend d'ailleurs sur les mêmes sites. On a souvent tendance à associer ces pratiques exclusivement à la recherche de la performance. Pour ces mecs, ce n'est pas que cela, il y a l'ambiance, le besoin de contact. Une combinaison complexe qui fait afficher une recherche de performance sexuelle mais en réalité, c'est une recherche beaucoup plus simple de relations humaine, de proximité, d'intimité. Pas seulement du sexe ou de la défonce, il y a aussi de l'amour. Je suis trois couples formés autour de ce produit. C'est une projection que les observateurs plaquent dessus, on a trop l'habitude de considérer que les pédés sont des obsédés sexuels qui ne pensent qu'à la performance.*

La prise de stimulants ne devient-elle pas frénétique au détriment du sexe ?
T.M : *Il y a des fois ou cela se passe très bien, il y a un idéal de plan et puis il y a la réalité des plans. Il y a des plans qu'on appelle planants où cela se passe très bien, puis les mecs courent après cette expérience sans jamais vraiment réussir à la reproduire et cela dérape. Il y en a aussi qui vont te dire qu'ils gèrent cela très bien et sont très performants, difficile de faire la part de vantardise. Est-ce vraiment du dopage comme les sportifs ? Les enjeux ne sont pas les mêmes. Dans le sport, il y a surtout des enjeux de médiatisation et de finances. Pas du tout dans ces cas.*

Même dans la prostitution ?
T.M : *On a constaté à Paris que la prostitution est parfois un vecteur d'accès à la drogue, notamment pour les produits rares comme le Crystal (méthamphétamine/meth/ice). Une vague d'escorts très bodybuildés est arrivée de Londres et d'Espagne depuis trois ans, ils font office de dealers de base. Le semi-grossiste qui se fournissait aux USA ou en Allemagne est tombé, c'est devenu très marginal. L'usage de meth dans la communauté gay est déjà signalé dans les années 1960-70 dans les bars américains. Je n'ai jamais compris pourquoi elle ne s'était pas implantée à Paris. Les rares consommateurs se ravitaillent par des voyages, souvent à Londres ou à Berlin.*

Quels sont les produits les plus utilisées ?
T.M : *Surtout les cathinones, donc des dérivés de meth à base de khat, achetés sur Internet. Les slamers n'ont aucune culture d'usager de drogue avant le slam, ce n'est même pas forcément des sorteurs, certains n'ont jamais pris d'ecstasy, pas de pétard, peu d'alcool. Ils tombent là-dedans parce que c'est super accessible et qu'ils arrivent dans un réseau qui pratique. C'est directement du slam de méphédrone.*

(Tim m'a ensuite livré une description très détaillée de l'univers des slamers que nous publierons dans le prochain numéro.) ■ Recueilli par Laurent Appel



Lors du Teknival du 1er mai 2012, Techno Plus déployait un stand de RdR sur le site de Laon. Dans une dynamique interassociative, Médecins du monde (MdM) apportait son soutien humain, technique et logistique pour y développer un pôle « Analyse de drogues ». L'occasion de rencontrer « Vagabond », un usager venu faire analyser ses produits, qui a tenu à apporter son témoignage et sa vision de l'outil. On en a profité pour prendre des nouvelles du marché par la même occasion... Extraits.

« C'est juste pour savoir ce que je prends »

Asud : ***Comment as-tu découvert le dispositif d'analyse de drogues proposé par MdM ?***
Vagabond : MdM et T+, je les connaissais déjà depuis pas mal de temps, j'ai 34 ans maintenant ! Je les ai toujours vus sur les free parties et les tekos. Et à chaque fois qu'il y avait des stands, j'allais les voir. C'est comme ça que je les ai connus et c'est comme ça que je les ai retrouvés cette année encore.

A : ***Tu as donc connu le dispositif d'analyse de drogues lors d'une free party ?***
V : Oui toujours sur les free parties, mais il a évolué. Avant, je connaissais le « testing » et maintenant, c'est la CCM. Mais bon le testing n'est pas très précis. On sait à peu près ce qu'on prend mais on ne connaît pas la quantité ni la qualité, on ne sait pas grand-chose en fait. Là, avec la CCM, j'ai halluciné de voir ça sur le teknival, j'étais sur le cul ! (sic) (*Ndlr : la chromatographie sur couche mince, ou CCM, est une méthode d'analyse qualitative qui permet d'identifier les différentes molécules ayant une activité pharmacologique contenues dans les drogues.*)

A : ***Quel(s) type(s) de produits as-tu fait analyser?***
V : La première chose que j'ai achetée, c'était du speed et je suis allé le faire tester juste après. Sinon, j'ai acheté de la MD, des ecstas, encore de la MD, de la kéta et à la fin, de la rabla.

A : ***Tu as fait analyser tous ces produits ?***
V : Ouais, tout ça ! Je suis passé sept fois sur ce stand cette nuit-là ...

A : ***Pourquoi avoir choisi de faire analyser tes produits ?***
V : Tout simplement pour savoir ce que je consomme. Je ne consomme pas tout le temps, plutôt rarement. Quand je consomme, c'est surtout sur des teknivals, des choses comme ça. Donc c'est vraiment juste pour savoir ce que je prends.

Asud : ***Sur place, as-tu conseillé à d'autres teufeurs d'en faire autant ?***
V : C'est pas que je le conseille, j'en parle, mais mes amis se foutent de ma gueule, ils se moquent de moi. Ils disent : « *T'es un bouffon, t'as des produits, tu perds une heure à les faire analyser, alors que tu pourrais bouffer ton bordel et puis voilà.* » Mais moi, je préfère faire tester avant ! J'ai montré le stand à quelques personnes, un petit couple par exemple, qui ne connaissaient même pas. Quand j'en parlais avec quelqu'un, je disais « *Écoute, si t'es chaud pour faire analyser ton produit, sache que les gens de MdM sont là. Certes, ça prend un peu de temps, mais tu es sûr de ce que tu prends.* » J'ai dû vous ramener 4-5 personnes je pense.

A : ***Quels enseignements as-tu pu tirer de l'analyse de produits ?***
V : (Il rigole) La conclusion de l'analyse, c'est que, franchement, on se fait bien baiser sur certains trucs. Et dans ces cas, je balance les prods, je les consomme pas. Mais dans l'ensemble, on se fait bien carotter... En fait, ça dépend des années. Ça fait plus de dix ans que je fais les tekos, et il y a des années où on se fait vraiment carotte. Quand j'achetais il y a dix ans, c'était des « bonnes » choses mais aujourd'hui, ça ressemble à des « bonnes » choses et c'est de la pure carotte, genre le truc coûte deux centimes, ils le revendent à dix euros. Par exemple le speed, souvent, c'est de la caféine, rien à voir avec de l'amphétamine. C'est ce qui m'est arrivé cette année, j'avais pécho du speed et c'était que de la caféine. Ensuite les ecstas, franchement ils avaient une belle tête, ça m'a rappelé les vieux ecstas d'il y a dix ans, mais c'était du paracétamol. T'imagines, c'est dix euros le comprimé de paracétamol. La MD en général était « correcte ». La kéta était pure. En ce qui concerne la rabla, j'en ai pécho un peu le dimanche matin parce que j'aime bien pour redescendre, mais quand je suis venu vous voir, je ne vous trouvais plus.... (*Ndlr : une violente tempête s'est abattue sur le teknival au petit matin. Le stand a dû être démonté en urgence de peur que les installations s'écroulent... mal tombé pour Vagabond...*).

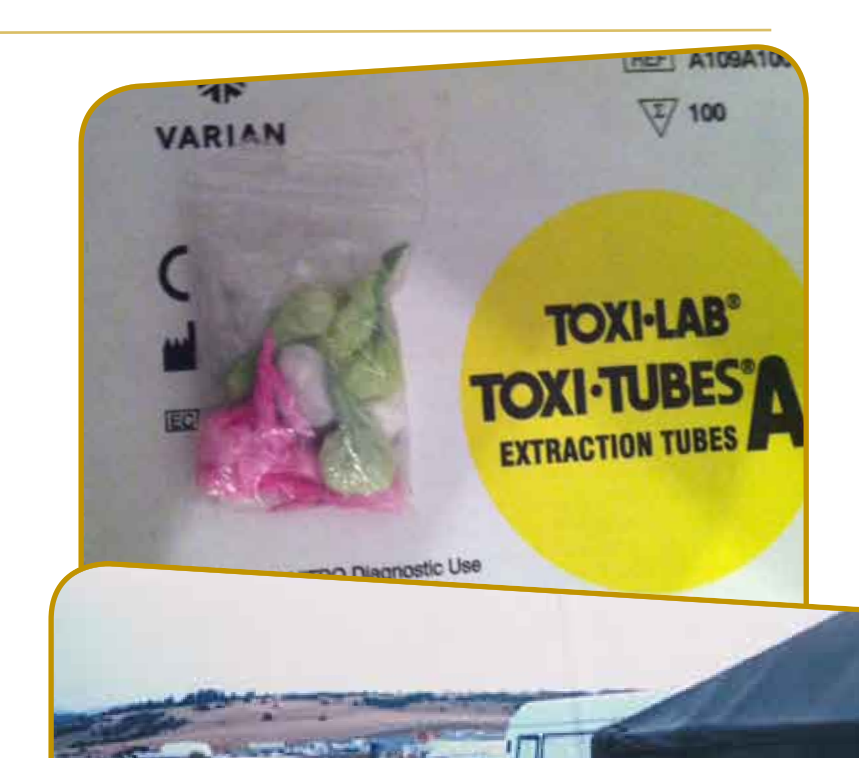
Asud : ***As-tu apprécié les échanges avec l'équipe d'analyse (conseils/infos intéressantes...) ?***
V : Carrément, carrément ! Je dois t'avouer que les conseils et les infos, je les connaissais déjà. Mais ça m'a fait super plaisir d'avoir des gens avec lesquels tu peux discuter. Moi je le savais, je vous connais-

sais déjà, mais je vous ai ramené cinq personnes qui n'y connaissaient rien du tout et qui ont vraiment appris plein de choses.

A : ***Ferais-tu analyser des produits si tu en avais l'occasion près de chez toi ?***
V : En fait, des produits je n'en consomme plus. Avant, j'en consommais beaucoup mais plus maintenant alors...

Asud : ***Tu ne consommes pas en dehors du temps de la fête ?***
V : Je suis sous traitement, je suis au Sub, avant j'étais à la métha, j'etais au Rivotril®, maintenant, je suis au Valium®, voilà ! Sinon, je fume pas mal de joints aussi...

A : ***Dernière question bonus : que représente Asud pour toi ?***
V : Pour moi, Asud c'est un collectif de gens qui m'ont sauvé la vie. J'ai commencé à 14 ans à taper des saloperies. Quand je me suis retrouvé en teuf la première fois à 15 ans, que je traînais à côté des stands et qu'ils distribuaient des livres et magazines gratuits, je les ramenais chez moi et je lisais ça. J'ai appris plein de trucs, par exemple chasser le dragon. Je pense que si je n'ai pas attrapé ni le sida ni l'hépatite, c'est que je n'ai pas sniffé avec les billets et que je n'ai pas fait tourner ma paille, et ces trucs, c'est eux qui te les apprennent. D'ailleurs je voudrais vous remercier pour tout ce que vous faites, MdM, Asud, et toutes les associations de prévention. ■ Recueilli par C. Ostertag et G. Pfau





Drogue ou médicament ? En anglais le mot « *Drug* » est utilisé dans les 2 sens, sans que personne ne se formalise. Notre ami le Dr Laurent Gourarier* nous livre ses réflexions sur ce sujet ô combien polémique et toujours d'actualité.

LA THÉRAPEUTIQUE DU BONHEUR

La plupart des drogues sont en fait d'anciens remèdes détournés (opium, chanvre, coca, alcool…) et c'est en découvrant l'anesthésie, la seringue et la chimie que la médecine a clairement mis une limite entre drogue et médicament il y a un peu moins de deux cents ans.

Une drogue est-elle un médicament qu'on détourne ? Oui, bien sûr, mais pas seulement. Aujourd'hui, il suffit d'aller sur le web pour acheter des pilules contre de sida, l'impuissance, etc., dont certaines contiennent même des produits actifs comparables à l'original avec AMM (Autorisation de mise sur le marché)… Reste qu'à la sortie du métro Château-Rouge à Paris comme un peu partout, on vend surtout des psychotropes, licites ou non, médicaments ou pas.

Un psychotrope qu'on détourne est-il une drogue ? Tout juste mais là encore, avec des nuances. D'abord, parce qu'il y a des gens – la plupart en fait – qui détournent sans même le savoir. Pour calmer bébé, pour dormir, mieux réviser avant un examen… Les usages ponctuels détournés de médicaments psychotropes sont semble-t-il innombrables, particulièrement en France.

Ensuite, parce qu'il arrive que l'exemple du détournement vienne des instances de régulation elles-mêmes. Si stricte soit-elle sur les stupéfiants en général, la loi française autorise par exemple la vente sans ordonnance de codéinés en pharmacie.

Enfin, parce qu'en apportant un soulagement chimique et en faisant passer au second plan ce qu'il y a de causal, d'original, chez le patient, le médicament efficace gêne en psychiatrie. Si tout est affaire de bon produit ou de médicament, à quoi bon se casser la tête avec du vécu ? Les psychiatres savent qu'un simple geste médicamenteux ne suffit pas à soigner…

Petit détour maintenant. Spécialité médicale où la norme n'existe pas, la psychiatrie peine à définir l'objectif de ses traitements. La thérapie n'est, pour elle, jamais égale au médicament, fut-il bien prescrit et bien pris. En voilà une idée complexe ! Que demander d'autre à la thérapie que de soulager ? Le soulagement, la disparition de ce dont on se plaint est pourtant un objectif important. Comment soigner des gens qui souffrent, qui se sentent persécutés, qui angoissent sans arriver à détacher leur esprit de l'imminence d'une catastrophe ? On reproche aux médicaments de ne faire que cela, calmer les angoisses, les agitations et les délires. Bref, de soigner l'entourage, la société et l'institution sous toutes ses formes, et d'en oublier le principal : celui qu'on soigne. Les psys font le distinguo entre cette santé artificielle et sociale et la thérapie elle-même, qui aiderait les malades à faire avec leurs fragilités de façon toujours individuelle et adaptable. Les meilleurs médicaments ne peuvent donner que ce qu'ils ont. Ils améliorent le plus souvent sans faire trop de dommage. On est loin de ce qui émeut, fait vibrer ou plus simplement, donne du plaisir… Les médicaments ne nous disent rien.

Mais cela ne s'applique pas à la substitution. « Démarrer » un traitement de substitution, c'est s'éloigner autant du produit lui-même que du mode de vie qui va avec. Par la suite un moyen de décider tout seul quand il faut et quand il ne faut pas « en » prendre, une sorte de pilotage automatique médicamenteux. Les gens parlent d'abord d'une solution pratique à leurs problèmes de « redescente permanente » plus que de « manque ». Mais tout de suite après, viennent sonner et résonner les pensées. Un être cher qu'on a perdu, parent ou enfant, des choses à faire, des souvenirs, la vie quoi. Et si vous êtes encore là à me lire cher lecteur, merci car pour moi, c'est de là que tout part. Surtout avec quelqu'un qu'on n'a jamais vu et qui vient vous « consulter » parce que vous vous « y » connaissez alors que vous n'« y » connaissez rien.

Avec la méthadone, le phénomène « retour de la pensée » coexiste avec l'engourdissement et la chaleur des opiacés. Utile pour ceux qui ne peuvent pas lâcher si facilement, chez l'adulte éclairé et consentant.

La buprénorphine seule n'est pas mal, mais l'installation rapide de son effet procure à ceux qui la bricolent (sniff, fumée, etc.) une vague « montée » et lorsqu'on est en condition (première fois, emprisonnement et/ou polyconsommation, etc.), c'est cette « montée » qui fera loi.

En freinant la fameuse « montée », la combinaison du Suboxone® n'a pas ou nettement moins d'effet quand on la détourne. Pas plus de crise de manque qu'avec la buprénorphine, qu'on se le dise. Rien que de la substitution avec le retour parfois violent des pensées qui re-parlent. Pas que du bonheur, mais bien du médicament ET de la thérapeutique. ■ Laurent Gourarier

* Laurent Gourarier, militant historique de la réduction des risques est psychiatre au centre La Terrasse à Paris.



Libertincide
Leur hygiénisme crasse

Think Different

Une nuit insomnieuse, rivé devant mon poste de télé, en virtuose de la télécommande, je zigue et zague d'une chaîne à une autre... Autrefois, après minuit, les programmes s'interrompaient et la neige envahissait la lucarne. Un temps révolu. Le réchauffement de la planète a fait fondre la neige jusque sur le petit écran. Voilà de quoi alimenter la théorie très en vogue du détraquage des climats ! À la place, on voit maintenant dériver chaque nuit sur cette mer polluée des icebergs incontinents et nocifs ! Télécommande en main, je heurte l'un d'entre eux, plein fouet ! Il s'agit d'une énième rediffusion de l'un de ces reportages de société qui font florès. Le type de magazine où des anonymes viennent s'étaler avec une tranquille impudeur devant la caméra, pour nous causer de leurs problèmes de couples, de poids, de sexe, de poids de sexe et tout le toutim, pas besoin de vous faire un dessin. Et, comme c'est original, le reportage en question s'intéresse aux couples « libertins ». Sujet très tendance – c'est un doux euphémisme pour ne pas s'appesantir sur la singulière tyrannie du cul omniprésente et débandante de notre époque.

Un premier couple quadradégénéré : elle, blondasse boudinée dans une robe rouge vif absolument convaincue d'être pimpante, lui, mâle *White Trash Frenchy* en polo blanc, jean bleu délavé et baskets. Ça c'est pour l'identification immédiate France profonde. Histoire de relever un peu la sauce, on nous a dégoté un second couple, bien plus « sexy », sportif, trentenaires sveltes. Mis en scène devant leur site de rencontre favori, Barbie et Ken (le bien nommé) matent les « profils » d'autres couples prêts à s'échanger – sacrée démocratisation, la toile aurait-elle fait sauter les verrous de la morale ? Laissons la morale de côté, vaste sujet, mais pour ce qui est de sauter, on se saute, dessus, dessous, dans tous les sens à qui mieux mieux, fort de cette conviction cavalière, illusoire, d'échapper ainsi à tous les conformismes quand c'est exactement le contraire qui se produit. Ils sont nombreux à affirmer, par une sexualité à la fois bonhomme et débridante, une liberté caricaturale. Confusion dommageable, et ce n'est pas celle des sentiments ! Alors, vive le saute-moutons parce qu'ils sont toujours bien gardés, qu'on se rassure, et d'autant mieux que ces ovins sont leurs propres matons. Des matons de Panurge !

Bref, un reportage « éculé » (!) sans queue ni tête quoiqu'on veuille nous faire croire, où tout, même la voix off – bienveillante, et même complice –, est interchangeable, à croire que c'est la manie de ce début de second millenium : on a échangé nos mamans, nos grand-frères, nos femmes, et tout le reste. C'est la grande société du troc. Pas mal quand même dans une époque où l'échange, le vrai, se réduit peau chagrin !

Aucun intérêt ! Je reprends donc ma descente cathodique, fonçant tout schuss sur une chaîne ciné : on rediffuse un film de Chabrol, *La femme infidèle*, avec Maurice Ronet et Stéphane Audran. Je vous entends, vous voulez m'arrêter de suite, vous avez compris : le rapport entre la chabrolerie et le reportage, vous voyez où je veux en venir, la critique fastoche, l'infidélité, le parallèle avec les libertins 2012... Eh bien, détrompez-vous, si l'on peut dire, ce n'est pas tout à fait ça. Non, ce qui m'a interloqué terrible, c'est une scène du film. Celle où Stéphane Audran, la bourgeoise infidèle du film, par ailleurs mère de famille aimante, prend un bain moussant avec son fils de 7-8 ans. Le mari, Michel Bouquet, vient s'asseoir sur le rebord de la baignoire, jetant les sels de bain en échangeant avec sa femme quelques banalités quotidiennes. Séquence sous forme d'instantané réaliste de la famille seventies.

Imaginez simplement un film en 2012, une telle séquence, une mère et son fils, nus dans leur bain (rien que l'énoncé sonne hasardeux). Oh, pas la peine de vous triturer les méninges, vous n'en verrez pas... autocensure, pédophilie sous-jacente, malsaine, trop risqué, amoral même... Voilà l'évolution en trente-cinq ans ! Et il y a des chances pour que nos libertins, très fiers d'être également de bons parents, moralisateurs en diable, se scandalisent qu'ils ne soient pas les derniers à considérer abjecte une telle scène. Censurable. Pudibonderie ici, liberté des mœurs-là, si c'est pas du grand écart, ça. Encore faut-il que les muscles tiennent.

Ce sont les mêmes qui vous expliquent que l'échangisme entre adultes consentants, y a rien de mal à ça, « *à se faire du bien* », et même c'est utile pour l'équilibre du couple. Évidemment ces soirs-là, les gosses sont chez papy et mamy, faut pas tout mélanger (quoiqueue), papa et maman mettent juste un peu de piment dans le quotidien. Du coup, on comprend mieux la nécessité du piment... Comme toutes les épices, ça masque le goût des viandes avariées. On a tout dit. À varier les plaisirs avariés. La chair n'est pas simplement triste, elle s'empoisonne... ■ Marc Dufaud



La taupe antiprohibition

Joergen Kjar, pdt du Danish Drug Users Union

Le philosophe allemand Hegel (1770-1831) comparait l'histoire à une taupe. Elle chemine souterrainement et puis soudain, à l'occasion d'une guerre, d'une révolution, d'un changement de société ou de civilisation, elle se manifeste pour disparaître à nouveau. Y aurait-il une taupe de l'antiprohibition ?

Think Different

Plusieurs évènements de grande ampleur se sont installés dans le paysage mondial depuis peu : un niveau de sauvagerie sans précédent en Amérique latine et, plus inquiétant encore, le fait que la mouvance djihadiste ait décidé de s'impliquer partout où c'est possible dans le crime organisé, à la fois pour disposer du nerf de la guerre mais aussi pour accélérer la déstabilisation des pays occidentaux. Si Alain Labrousse devait réécrire aujourd'hui *La drogue, l'argent et les armes* (Fayard, 1991), il y ajouterait le terrorisme d'inspiration djihadiste.

Une machine à produire corruption et violence

Je reviens de Dakar (j'espère bientôt raconter cette mission avec un complice). On y parle beaucoup de la situation au Nord Mali et des préparatifs de guerre. Les armes d'AQMI, d'Ansar Dine et du Mujao sont souvent venues de Libye, l'argent, lui, du commerce des otages et du trafic de drogues.

L'Afrique de l'Ouest est devenue une vaste plaque tournante de la cocaïne et du cannabis vers l'Europe. Elle reçoit aussi de l'héroïne soit du Mexique, soit d'Asie via l'Afrique de l'Est. Mais, par une loi souvent vérifiée, une consommation s'installe le long des routes de trafic. Et si la Guinée Équatoriale est désormais considérée comme un narco-État, c'est en réalité toute la sous-région qui est concernée, et par l'usage et par le trafic.

L'excellente revue *Books* publie un dossier intitulé « *Les États Drogués* » sous-titré « *l'Amérique Latine dans l'étau des cartels* ». Une banalité dont on fait des blockbusters (*Savages*, d'Oliver Stone) mais le niveau de violence et d'horreur de cette guerre du côté des groupes criminels comme de l'État est effrayant. Les cartels contrôleraient 30% du territoire mexicain, ce qui pose la question d'un délitement de l'État mexicain. « *Les cartels règnent sur leurs enclaves à la façon des seigneurs de la guerre dans des pays comme l'Afghanistan* », écrit l'un des auteurs

Les antiprohibitionnistes n'ont cessé de répéter que la prohibition était une machine à produire de la corruption et de la violence. Mais le niveau atteint aujourd'hui, celui de la puissance des groupes criminels et celui de la connexion stratégique djihad/activités criminelles, montre bien que les « *externalités négatives* », les effets pervers, augmentent vertigineusement. Les choses étant ce qu'elles sont, ces effets contre-productifs ne vont cesser de croître. À moins d'une réforme radicale.

En réalité, une session spéciale de l'assemblée générale des Nations unies (Ungass) devrait être organisée pour analyser sérieusement la situation et ne pas se contenter, comme en 1998, d'affirmer que le fléau de la drogue serait éradiqué en... 2008 ! Elle pourrait avec profit travailler sur les documents de la Global Commission on Drug Policy (voir p.10) et auditionner l'Uruguay qui envisage de légaliser la vente de cannabis et d'en faire un monopole d'État (*Le Monde* du 18 octobre).

Un programme en 5 points

Quel devrait être le programme des « *légalisateurs pragmatiques* » (comme les nomme Ethan Nadelmann) dans le débat actuel ? Tout le monde le sait à peu près :

1. Le développement de la RdR, y compris les salles de consommation et les programmes de prescription d'héroïne, partout où existent des consommateurs de drogues qui peuvent en bénéficier.
2. La dépénalisation de l'usage simple et privé et de la possession de petites quantités de drogues illicites.
3. Une conférence européenne sur la politique en matière de cannabis avec toutes les parties en présence, y compris les partisans de la légalisation. Toutes les options pourraient y être examinées.
4. L'obtention d'un accès de la coca au marché légal, c'est-à-dire la possibilité pour les cocaleros d'avoir d'autres acheteurs que les groupes criminels. Un vin type Mariani ou des produits à base de coca pourraient être mis sur le marché, desserrant l'étau de la prohibition. Telle est grosso modo la position du président bolivien Evo Morales. Il faudrait évidemment évaluer une telle politique en termes de santé publique.

❺ Enfin, et je n'ai jamais été aussi sérieux, nous devrions exiger l'accès à de discrètes fumeries d'opium pour les personnes retraitées de plus de soixante ans afin de soulager leurs rhumatismes. Et tant pis si elles doivent subir ce très désagréable effet secondaire : les rêveries d'opium. C'est la Royale – et la longue tradition d'opiomanie de certains de ses officiers, Pierre Loti, Claude Farrère et tant d'autres – qui assurera la sécurité de ces lieux dédiés à la rhumatologie. Les entretiens préliminaires menés avec les cabinets de la Santé (Marisol Touraine), de la Défense (Jean-Yves Le Drian) et de l'Intérieur (Manuel Valls) ont montré – fait inattendu – qu'ils étaient particulièrement enthousiastes, au point de vouloir rouvrir, toutes affaires cessantes, la Régie de l'opium. À suivre…

Oliver cafteur !

J'évoquais il y a un instant le réalisateur Oliver Stone. Lors de la primaire républicaine, il avait voté pour le libertarien Ron Paul qui, comme tous les libertariens, est résolument hostile à la prohibition et favorable à la légalisation de toutes les drogues. Tant qu'ils ne mettent pas la vie des autres en danger, les gens sont libres de consommer ce qu'ils veulent.

C'est leur responsabilité. Mais il est hostile aux monopoles d'État. La bible des libertariens s'appelle *Sur la liberté*, un texte de John Stuart Mill écrit en 1859, qui tente de répondre à la question suivante : comment limiter à l'indispensable les prérogatives de l'État et comment définir des domaines dans lesquels il n'a pas le droit de s'immiscer ? Il n'y est pratiquement pas question de drogues mais de principes.

Voilà ce que déclare Oliver à propos de la beuh : « *C'est très sain ! J'ai 66 ans, j'ai travaillé toute ma vie, j'ai des responsabilités, une famille, je paie beaucoup d'impôts. (…) Bill Clinton fume de la marijuana, Barack Obama aussi. Même s'ils ne sont pas de grands présidents, ces fumeurs de marijuana dirigent mieux le pays.* » Quelle langue de pute ce Stone ! Il en profite pour faire l'apologie de marijuana sur le dos de Clinton (pas grave) mais surtout d'Obama, qui n'a peut-être pas exactement besoin de cette pub-là en ce moment. Oliver cafteur !

Un tsunami politique

Décidément, le cannabis pourrit la vie de la majorité. Le cannabis a depuis longtemps divisé le PS. Mais c'était une question sans réelle importance. Et voilà qu'après les déclarations de Vincent Peillon, il provoque un tsunami politique. La première fois qu'une fausse note s'était fait entendre, elle venait de Cécile Duflot qui dès le mois de juin faisait savoir qu'elle était favorable à la « *dépénalisation du cannabis* ». On ne sait pas si elle parlait de dépénalisation de l'usage ou de légalisation du cannabis mais c'était dit. S'ensuivit une rude remise au pas et la bronca à droite. Cette fois-ci, la contestation de la ligne officielle vient d'un des ministres socialistes les plus ambitieux du gouvernement avec Manuel Valls, Arnaud Montebourg et Pierre Moscovici. Un accroc à la doctrine officielle qui affaiblit l'autorité de Jean-Marc Ayrault et, par ricochet, celle du président.

Au lieu de hurler aux loups, la droite ferait mieux de se demander pourquoi Nicolas Sarkozy, alors à l'Intérieur, avait sérieusement pensé à « contraventionnaliser » l'usage.

À gauche, on devrait songer à dépénaliser l'usage en travaillant sur quelques questions clés : dépénalisation de l'usage privé ou de l'usage public ? Dans certains pays (la Belgique par exemple), seul l'usage public est interdit, soit parce qu'il suscite le prosélytisme, soit parce qu'il provoque une gêne. Le problème, c'est que la majorité des joints consommés en France le sont dans la rue, dans des parcs, au pied des immeubles… Où aura-t-on le droit de fumer un oinj ? Partout où on fume des cigarettes ? Dans certains lieux et pas dans d'autres ? Dépénaliser le seul usage privé, c'est condamner de nombreux jeunes à contrevenir à la nouvelle loi. À charge pour ces derniers de ne pas faire de provoc en allant fumer sous le nez des flics. Ne pas définir les limites de l'usage public, ne pas l'encadrer, serait démagogique.

Ensuite, il y a la question de l'usage chez les mineurs. A priori, c'est une mauvaise idée de fumer du cannabis à 13 ans, comme tout autre toxique d'ailleurs pendant cette période de croissance. Mais le fait est là, il y a beaucoup de 13-16 ans qui fument. Je n'aborderai pas ici l'étude néo-zélandaise selon laquelle la consommation précoce et prolongée de cannabis se traduit par une baisse marquée du quotient intellectuel et, cerise sur le gâteau, irréversible. Il est en revanche probable que la consommation dès le début de la journée n'aide pas à suivre le cours de maths ou d'histoire. Bref, la question de la consommation des mineurs ne peut être résolue par le seul interdit. Mieux vaut favoriser le contact avec des équipes ou des médecins dont l'objectif ne sera pas nécessairement le sevrage mais une consommation moins lourde et le renoncement au joint du matin. Il ne faut pas que les mineurs deviennent les nouveaux parias du cannabis.

Reste enfin deux autres difficultés : la co-consommation cannabis/alcool au volant et la petite proportion de personnes faisant des accidents psychiatriques aigus dont l'évolution est toujours incertaine. Je ne dis pas cela pour faire chier mais parce que ce sont, à mes yeux, de vrais problèmes.

J'ai souvent dit que la réforme des politiques de drogues était une « longue marche ». Je sens actuellement comme une légère accélération. ■ Bertrand Lebeau

Jean-Pierre Galland et Adelo, militants du CIRC





À l'origine mouvement contre-culturel revendiquant l'expression artistique comme alternative à la violence des gangs, au trafic et à la consommation de stupéfiants, le hip-hop a connu un développement rapide et vu d'autres tendances émerger en son sein. Revue des rapports ambivalents entre hip-hop et produits psychoactifs.

Hip-Hop Le Sirop De La Rue

Le hip-hop est né il y a bientôt quarante ans quand, en août 1973, DJ Kool Herk organise la première block party dans une MJC du 1520 Sedgwick avenue, South Bronx. À la base mouvement culturel, c'est aujourd'hui l'industrie dominante de la culture urbaine. Ce mouvement se voulait une alternative à la violence des gangs, au trafic et à l'usage de stupéfiants. Afrika Bambaataa, un des pionniers, encourageait au travers de la Zulu Nation une politique de « *No Violence, No Alcohol, No Drugs* ». Bref, un programme de Caarud. La Zulu Nation voulait rallier la jeunesse autour du credo « *Peace, Unity, Love & Having Fun* », mais « *sans alcool, la fête est plus molle* »…

Depuis, le hip-hop et la consommation de produits sont souvent associés. Mais, attention, pas tous les produits. Comme l'a chanté Raggasonic (proche de… Joey Starr) dans *Poussière D'Ange*, « *pas d'héro, pas de coke, pas de crack* ». Pour cela, deux explications. D'un coté, les rappeurs « conscients » qui ont un discours social et engagé, pour qui ces produits sont responsables du ravage de la communauté et des quartiers. De l'autre, les rappeurs « gangstas » qui se revendiquent de l'entreprenariat illicite et dont la règle est de ne pas taper dans sa marchandise (« *Don't Get High With Your Own Supply* », Notorious BIG). Mais de l'un comme de l'autre, consommer des drogues « dures », c'est mal vu. Seul Tony Montana a une dérogation…

Il fait beau, les filles sont belles, la weed est bonne

Dans les années 1980-90, la soirée hip-hop c'est les filles, la tise et la bédave. Au milieu des 90's, tout ça prend une tournure officielle. La côte ouest explose et pendant quelques années, va contester la domination historique de la côte est. C'est l'apogée du « Gangsta » rap dont les sujets de prédilection sont le « *Gang Banging* »[1], la « *Sticky Green* »[2], la « *Chronic* »[3], le « *Gin & Juice* »[4] et of course, les « *Bitches* »[5] (prononcer « biaaaaaatches » pour le folklore), le tout ponctué par les traditionnels « *N****»*[6] et « *Mother F*****»*. Même si les ghettos de LA n'ont rien du Club Med, le soleil californien et la spécialité locale à haute teneur en THC invitent à la détente entre deux fusillades.

Le son lui-même ralentit un peu autour des 90 BPM, parfois moins. Les rimes sont portées par le « G-Funk » qui sample largement le catalogue de funk psychédélique de Parliament, Funkadelic et Zapp & Roger. Il fait beau, les filles sont bo… belles, la weed est bonne et on danse autour d'un BBQ géant en sirotant du Hennessy ou de la Colt 45.

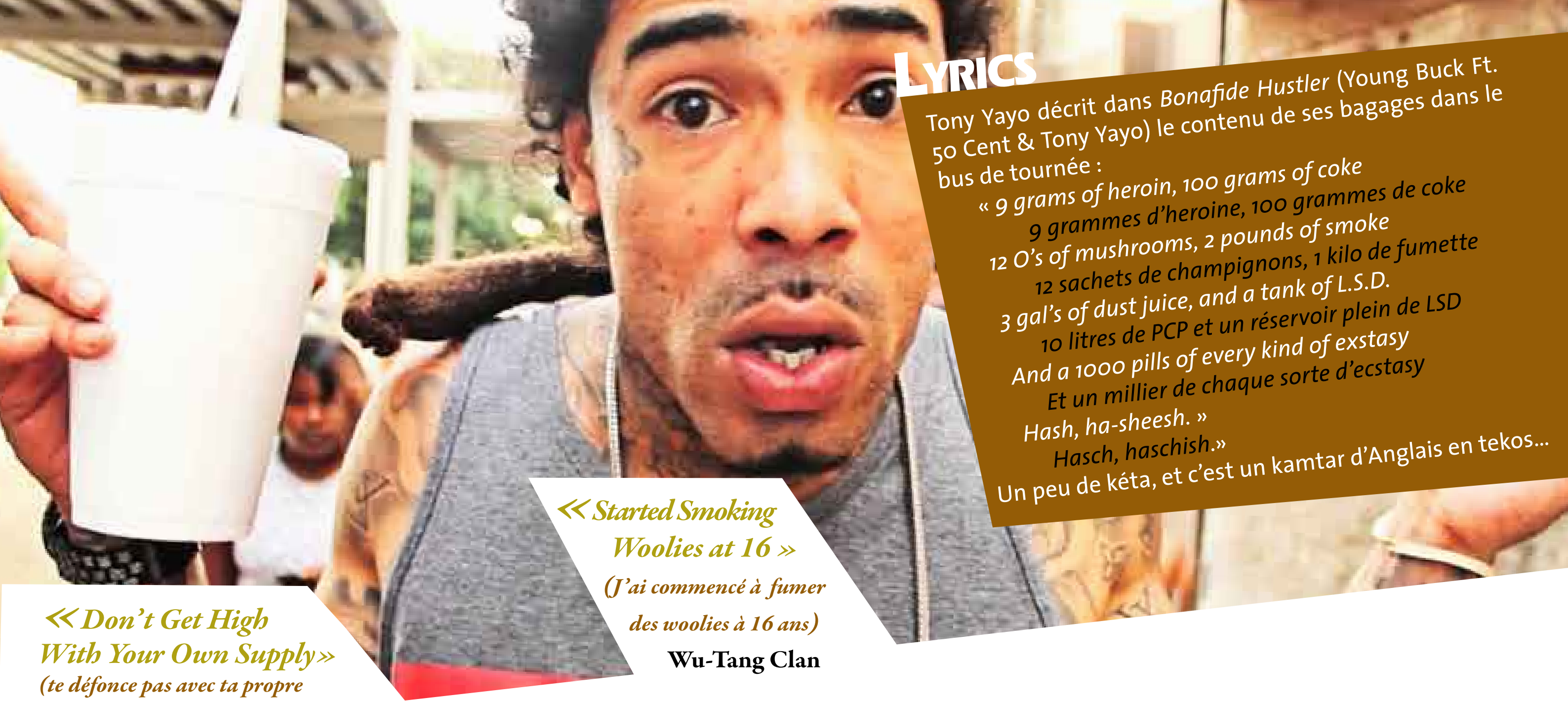
Ces rappeurs deviennent de vrais ambassadeurs de la weed dont ils titrent leurs albums (*The Chronic* et *Chronic 2001* avec une feuille de beuh sur fond noir pour pochette, de Dr Dre).

Depuis, l'usage de produit s'est démocratisé chez les rappeurs. En 2005, une étude basée sur 279 chansons du Top américain révèle que 77% des chansons de rap font référence aux drogues et à l'alcool[7]. Ces derniers embrassent de plus en plus l'image de la rock star traditionnelle festive et défoncée. On ne compte plus les références aux divers produits dans les rimes, les pages people hip-hop (si, si, ça existe) relatant des arrestations et/ou condamnations pour stupéfiants et les diverses biographies confessant un penchant pour les molécules (voir «Lyrics» ci-contre).

Les condamnations pleuvent

Method Man et Redman sont surnommés « les frères pétards ». Ils ont même fait un film culte en la matière, *How High*, un blunt movie lointain cousin des précurseurs Cheech & Chong (dont le plus célèbre film *Up In Smoke* donna le nom à la fumeuse tournée de Dr Dre, Snoop, Eminem & Ice Cube). Redman est tellement devenu une référence en termes de perchitude qu'il en devient une

1. Activité de gang
2. La beuh « collante verte »
3. Weed forte
4. Mélange de Gin et de jus
5. Sans commentaires.
6. Connotation raciale péjorative dont l'usage fait débat au sein de la communauté afro-américaine. Le politiquement correct l'appelle le « *N Word* »…
7. http://www.prefixmag.com/news/drugs-alcohol-mentioned-rap-lyrics-experts-say/17125/



vanne récurrente dans les textes de nombreux frères de rimes (« *Oh shit, man ! We fuckin' higher than Redman at the Source Awards !* »[8], Soul Plane, allusion à l'état du lascar lors d'une remise de prix). Il présentera même les Stony Awards du célèbre magazine *High Times* en 2006. Inutile d'évoquer le cas Snoop Dogg, qui a carrément viré rasta ces dernières semaines allant jusqu'à se rebaptiser Snoop Lion.

Certains, comme Raekwon du Wu-Tang Clan, abordent le sujet des woolies, des cigares évidés et remplis à la weed et, selon les versions, au crack/coke ou PCP. J'ai même pu assister à une grosse montée de taz du rappeur Joe Budden obligé d'abandonner ses collègues de SlaughterHouse sur scène pour aller gerber dans une poubelle back stage. Il reviendra quelques minutes plus tard avec un regard de teufeur pris dans les spotlights, animé d'une forte envie de danser et d'une grosse propension à la parole, lançant à ses compères : « *Je sais pas ce qu'ils foutent dans la drogue ici mais c'est fort.* » Et son acolyte Joell Ortiz de lui répondre : « *Fais gaffe Joe, ici ils mettent de la drogue dans la drogue* » !

La liste est longue en matière de déboires avec la loi pour possession et usage. Ils y sont presque tous passés (Snoop, Big Boi, Wiz Khalifa, Beanie Sigel, TI, Soulja Boy, Coolio…). Un MC se démarque particulièrement du lot : DMX. Abonné aux condamnations pour des faits de stupéfiants (cannabis, cocaïne, crack), le New-Yorkais passe son temps à faire des allers/retours au placard et en cure de désintoxication. Il aborde le sujet en 2002 dans *E.A.R.L. : The Autobiography Of DMX de DMX & Smokey D. Fontaine*.

Les langues se délient

Dans le registre des confessions abordant l'usage de drogues, c'est LL Cool J qui ouvre le bal en 1998 avec son autobiographie *I Make My Own Rules* (LL Cool J & Karen Hunter) décrivant ses tribulations avec la weed, la coke et l'alcool au début de sa carrière. Plus proche de nous, JoeyStarr officialisera avec l'aide de Philippe Manœuvre un secret de polichinelle dans *Mauvaise Reputation*. En termes de conso, l'ouvrage livré par le Jaguar et la plume du rock n'a rien à envier à la (très bonne) autobio de Keith Richards.

Mais à ce jour c'est certainement le rappeur le plus en vu et le plus controversé de la planète qui en parle le mieux : Eminem. Après avoir rappé sur toutes les substances possibles et imaginables, fait les unes de la presse avec ses textes et son comportement inadéquat (cf. la photo en Une du *Parisien* où il gobe un ecsta sur la scène de Bercy en 2001, *Libé* titrant le même jour « Public Eminem » !!), il est aujourd'hui le chantre de la rémission.

Après avoir disparu pendant plus de cinq ans durant lesquels il s'est noyé dans la conso, il publie *The Way I Am* en 2008, autobiographie dans laquelle il traite en partie de sa dépendance aux médicaments. Il réapparaît sur disque en 2009 avec *Relapse* (rechute) suivi par *Recovery* (rétablissement) en 2010. Son mentor Dr. Dre devait sortir *Detox* (désintoxication) entre les deux pour compléter le tableau mais on attend toujours (Dre si tu lis *Asud,* ce qui ne fait aucun doute, vraiment, on attend !!). En octobre 2010, le rappeur se confie au magazine *Rolling Stone*[9] dans une interview sans détours où il décrit son addiction à l'Ambien®, un sédatif hypnotique dont la molécule, le zolpidem, est un dérivé des benzodiazépines commercialisé en France sous le nom de Stilnox®. Il raconte que durant la période la plus dure de son addiction, il carburait à 60 Valium® et 30 Vicodin® par jour.

Les tabous sautent

Nul besoin de vous présenter le Valium®, tout le monde connaît. Par contre, le Vicodin® n'existe pas en France, pas même sous un autre nom. Le Vicodin® est un analgésique qui contient du paracétamol et de l'hydrocodone ou dihydrocodéinone, qui présente le profil des opiacés majeurs. L'hydrocodone orale est cependant considérée comme moins puissante que la morphine orale (près de 15 mg d'hydrocodone correspondraient à 10 mg de morphine). En France, c'est la dihydrocodéine, un morphinique mineur commercialisé sous la marque Dicodin®, qui s'en rapproche le plus. Eminem fait référence au Vicodin® dans plusieurs chansons (*Under The Influence* et *Déjà Vu*). Un autre rappeur, Kendrick Lamar, en parle dans ADHD (*Attention Deficit Hyperactivity Disorder*, trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité en français) sur l'album *Section 80*, mais le plus grand ambassadeur du Vicodin® reste incontestablement ce cher Dr House. Outre les cachetons, Eminem revient aussi sur son overdose de méthadone en 2007 : « *Les médecins m'ont dit que j'avais pris l'équivalent de quatre sachets d'héroïne et que j'étais à deux heures de mourir.* » C'est cet épisode qui le fera rebondir.

8. « Oh merde mec, on plane plus haut que Redman aux Source Awards ! »
9. Josh Eells, Eminem, The Road Back From Hell, *Rolling Stone* #1118, Novembre 2010.

Avec ces révélations, le rappeur de Detroit brise un des derniers tabous dans le hip-hop (ça commence à évoluer sur l'homophobie et l'homosexualité, notamment grâce à Eminem qui déclare dans la même interview qu'Elton John « *a été une des premières personnes que j'ai appelées quand j'ai voulu m'en sortir* »). Rappeur blanc, il partait déjà avec un gros handicap mais là, il se positionne comme un « *Dope Fiend* », l'équivalent du « *shlag* » chez nous. Et ça, dans un milieu ou le dealer est roi, ça passe pas. Et pourtant... Dans un coin de la scène hip-hop US, les opiacés et ses aficionados sont loin d'être marginalisés.

« Purple Drank » sur fond de « Chopped & Screwed »

Alors que les projecteurs se focalisent sur les extrémités côtières des États-Unis, le Sud bouillonne dans l'ombre. Regroupé sous l'appellation de « Dirty South », le son du Sud est plus rapide. Selon les régions, il s'inspire de la Miami Bass, de l'électro ou de diverses traditions musicales locales (jazz New Orleans, swing, fanfares...). Sa version la plus populaire et speed est le « *Crunk* » – contraction de « *Crazy* » et « *Drunk* » (fou et bourré) – inventé par le groupe Three 6 Mafia de Memphis, dont Lil Jon s'est réapproprié la paternité, et qui est maintenant la signature de la scène d'Atlanta et de ses nombreux bars de strip.

Alors que dans tout le Sud le tempo s'accélère, dans les quartiers sud de Houston (Texas), un DJ du nom de Robert Earl Davis Jr. prend la direction opposée. À l'aide de ses platines, il se met à ralentir considérablement la vitesse de ses disques. À 60 ou 70 BPM, le son ressemble à un 45 tours joué en 33. Une vidéo au ralenti, le son s'étire comme de la guimauve. Ajoutez à cela des « *scratches* » courts donnant une impression de CD rayé et vous obtenez ce que les premiers fans ont baptisé le « *Chopped & Screwed* » (littéralement, « *haché et bousillé* »), qui vaudra au DJ le nom de DJ Screw.

Nous sommes aux alentours de 1991. À la même époque, la consommation d'un breuvage appelé « *Purple Drank* » augmente significativement à Houston. Même si l'intéressé s'en est toujours défendu, invoquant plus volontiers la weed, beaucoup diront que ce cocktail est à l'origine du son de DJ Screw. Il est en tout cas très certainement à l'origine de l'engouement pour ce style. Et pour cause, le « Purple Drank » est un cocktail à base de sirop codéiné pour la toux... Plus précisément, à base d'un sirop de prométhazine et de codéine (10 mg de codéine et de 6,25 mg de prométhazine pour 5 ml)[10] sans nom, mais appelé « Sizzurp » dans l'équivalent américain de l'argot de boucher. Produit par Alpharma USPD Inc., il est reconnaissable à sa teinture violette, d'où le « *Purple Drank* ».

« I Wanna Get High, Soooo High »
(J'veux être fonsdé, troooop fonsdé)
Cypress Hill

Le « Dirty South » envahit la scène

La codéine – la plupart des lecteurs connaissent – est un opioïde antitussif, analgésique à visée antalgique. En gros, un antidouleur légèrement sédatif. Moins connue dans nos contrées, la prométhazine est un antihistaminique inhibiteur des récepteurs H1 de la famille des phénothiazines. Notamment utilisée dans le traitement de l'allergie et de l'insomnie passagère, elle a la particularité de potentialiser l'effet de la codéine et de limiter les démangeaisons. C'est l'interaction de ces deux molécules qui est recherchée pour produire un effet relaxant et une sensation de ralenti, en parfaite adéquation avec le « *Chopped & Screwed* ». Si la prométhazine est disponible en comprimés aux États-Unis (et en France) sous le nom de Phénergan® (entre autres), il est plus dur de trouver de la codéine autrement que diluée dans beaucoup de paracétamol. La solution la plus dosée en codéine disponible est le sirop.

Le « *Purple Drank* » comprend normalement le fameux « *Sizzurp* », du soda (Sprite) et un bonbon (« *Jolly Rancher* ») pour le goût[11]. Variant selon les personnes, le dosage est plus difficile à définir, le plus commun étant d'environ 60 ml (2 fl oz) de « Sizzurp » pour 2 litres de Sprite, servi dans un gobelet en polystyrène expansé (va savoir pourquoi) agrémenté d'un bonbec. Ce dosage étant prévu pour être bu sur une durée d'environ 24 heures, il est recommandé de le « siroter » très lentement pour ne pas s'endormir[12].

« It Makes A Southside Playa Lean »
(Ça fait pencher un mac du quartier sud)
DJ Screw & Big Moe

« What Goes Around, Comes Around »
(On récolte ce que l'on sème)
Justin Timberlake

10.http://en.wikipedia.org/wiki/Purple_drank
11.http://www.urbandictionary.com/define.php?term=sizzurp
12.http://www.erowid.org/experiences/exp.php?ID=54165

Exportant sa diversité musicale (« *Crunk* », « *Bounce* », « *Trap* », « *Swing* »…), ses modes (« *Grillz* ») et ses codes, le « *Dirty South* » envahit la scène hip-hop mondiale au début des années 2000. Et même si le credo est toujours « Gangsta », l'ambiance est résolument plus festive. On découvre les strip clubs d'Atlanta ou de Miami où les lascars font pleuvoir des billets sur les danseuses (« *Make It Rain* »[13]).

L'effet violet

La mode du « *Purple Drank* » s'empare du pays en même temps que l'on découvre ces rappeurs arborant de gigantesques coupes ornées de « *Bling Bling* ». Ils le chantent à longueur de raps et le montrent dans les clips, les clubs, lors de remises de prix et surtout (phénomène nouveau), via Internet et ses vidéos. Bien que la chanson fasse référence à un autre sirop, le Tussionex®, de couleur jaune, Three 6 Mafia Ft. UGK et leur tube *Syppin' On Some Syrup* diffusent le « *Purple Drank* » à l'ensemble du pays. Le duo UGK récidivera avec *Sippin' & Spinnin'* et *Purple Drank,* Lil' Wayne y va de son *Me & My Drank*. Ayant publiquement reconnu son allégeance au liquide violet notamment dans le documentaire *The Carter Documentary* (non-autorisé par l'intéressé), c'est sans doute à lui que l'on doit la plus grande exposition à la mixture qu'il cite à longueur de rythmes : « *I'm not a rookie, I'm a pro..methazine fiend* »[14] (*Throw Some D's*), « *I'm used to promethazine, in two cups, I'm screwed up* »[15] (*Phone Home*), « *Keep a bandanna like the Ninja Turtles, I'm like a turtle, when I sip the purple* »[16] (*Kush*).

« *Houston, We've Had A Problem* » *(Houston, on a eu un problème)* Jack Swigert

Toutes les faire serait trop long, le gars est prolixe. Et c'est l'un des plus gros vendeurs, si ce n'est LE plus gros vendeur de disques sur la scène hip-hop à l'heure actuelle. D'où une large promotion de la pratique. La *Screwed* et le *Purple* sont tellement intriqués que les albums remixés façon « *Chopped & Screwed* » ont la même couverture que l'original mais… violette.

« Lean », « Drank », « Purple Jelly »…

Pratique locale, c'est devenu un phénomène national, voire international. On trouve des forums français sur le sujet avec diverses recettes adaptables par rapport aux sirops américains[17]. Aux États-Unis, la recette ne cesse de changer selon les goûts et la disponibilité des produits.

Le « *Purple Drank* » s'appelle aussi « *Lean* » (penché), « *Drank* », « *Barre* », « *Purple Jelly* », « *Texas Tea* » ou plus génériquement, « *Sizzurp* » ou « *Syrup* »[18]. Consacré à l'ingrédient principal, ce dernier terme regroupe désormais toutes les formes de mixtures à base de sirop. L'original reste le *Purple* mais on trouve aussi le *Yellow* à base de Tussionex®[19] (10 mg d'hydrocodone et 8 mg de chlorphéniramine, un antihistaminique aux propriétés sédatives, par 5 ml), et d'autres sirops à base d'hydrocodone (Codiclear, Lortab Elixir…). Ceux à base de DXM (dextrométhorphane) sont privilégiés pour leurs effets hallucinogènes dissociatifs. Et de plus en plus, on rajoute de l'alcool ou des cachets écrasés (Vicodin®, Ambien®…) pour potentialiser la défonce. Certains, comme Innovative Beverage Group, ont même exploité le filon allant jusqu'à créer un soda[20] relaxant, se positionnant sur le marché des anti-Energy Drinks (si c'est pas fort ça quand même) aux couleurs tout aussi violettes, avec « *Slow Your Roll* » pour slogan. Bref, ça part dans tous les sens et chacun fait sa sauce. Si ça continue, ça va finir en bibine pour cycliste façon pot belge… Quid d'ailleurs de la possible association avec des excitants façon speedball ?

« *You Wanna Be A Rap Superstar?* » *(Tu veux être une superstar du rap?)* Cypress Hill

Potentiellement addictif et mortel

Mais tout cela ne va pas sans risques. Car si chacune de ces molécules ne présente pas de risque majeur à court terme, elles entraînent une forte accoutumance, une dose tolérance, voire une dépendance à plus long terme. Le plus grand risque, c'est le mélange de toutes ces molécules et notamment avec de l'alcool. Présent avec chacun de ces produits, le risque de dépression respiratoire est potentialisé par leur association, en particulier chez les novices. C'est pourquoi il est recommandé de boire ces potions TRÈS lentement et de ne pas les confondre avec des gins tonic.

À titre d'avertissement, DJ Screw, le père du « *Chopped & Screwed* », est décédé en 2000 avant d'avoir vu son œuvre envahir la culture US. L'autopsie a confirmé une overdose de codéine additionnée d'autres produits (Valium®, PCP et alcool). En 2007, Big Moe, un de ses plus fidèles bras droits par ailleurs grand ambassadeur du « *Purple Drank* » comme en témoignent ses albums *City Of Syrup* (2000) et *Purple World* (2002), meurt à 33 ans des suites d'une crise cardiaque. Bien qu'il souffrait d'une importante surcharge pondérale, la question reste ouverte sur la cause d'une mort si jeune. Toujours en 2007, Pimp C, un des rappeurs de UGK meurt d'une mauvaise combinaison entre « Sizzurp » et apnée du sommeil.

Aussi étonnant soit-il dans l'histoire du hip-hop, ce phénomène n'a rien de nouveau dans celui de l'usage de drogues. Ceux qui ont bien connu l'époque NéoCo des années 80 pré-substitution (et je sais qu'il y en a parmi vous, chers lecteurs asudiens acidus) peuvent témoigner que rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. La particularité de la consommation de « Sizzurp », c'est qu'à travers ce sirop, un opiacé s'est diffusé dans la population. Car la consommation de « Sizzurp » – le genre de consommations auxquelles le hip-hop s'est toujours farouchement opposé… – ne se limite pas aux stars du rap. Épargné par les stéréotypes collant à l'héroïne grâce à son statut légal et à son mode de consommation, il s'agit pourtant d'un produit potentiellement addictif (comme en témoigne régulièrement Lil Wayne) et mortel. Avec des conséquences sanitaires (et l'éventuelle escalade vers des opiacés plus puissants) impossibles à prévoir, comme sa possible diffusion sur le territoire français.

Cela montre en tout cas que la culture hip-hop n'est pas aussi fermée que beaucoup peuvent le penser et qu'elle n'a pas encore livré tous ses secrets. ■ **Georges « Jejor » Lachaze**

https://www.facebook.com/RedDotBeats

13. Faire « pleuvoir » des billets sur les strippeuses, comme des confettis, en jetant des liasses en l'air…
14. « J'suis pas un débutant, j'suis un pro »… méthazine addict.
15. « J'suis habitué à la prométhazine, dans deux verres j'suis défoncé».
16. « J'garde un bandeau comme les Tortues Ninjas, j'suis comme une tortue quand j'sirote la purple».
17. http://lucid-state.org/forum/showthread.php/11567-Sizzurp-Purple-drank-lean-made-in-France
18. http://en.wikipedia.org/wiki/Purple_drank
19. http://www.urbandictionary.com/define.php?term=sizurp
20. http://www.itsdrank.com/home.html

La chaîne de télé américaine Showtime a allumé son splif en 2005. Carton immédiat. *Weeds*, avec sa mère de famille dealeuse de beuh, est devenue le fer de lance de la chaîne. Sept ans plus tard, c'est l'heure de la dernière bouffée après deux ans de sursis.

WEEDS SAISON FINALE

Les fans de la série pensaient que la saison 7, commandée in extremis par la chaîne, serait la dernière car elle n'avait pas pré-acheté de nouvelle saison. En septembre 2011, l'épisode final était décevant car Nancy, qui semblait prête à se retirer des affaires, se faisait tirer dessus lors d'un happy end familial. La morale est celle de tous les films de gangsters : se retirer est impossible, le business vous rattrape toujours. La saison 6 ayant déjà failli être la dernière, la plupart des amateurs de *Weeds* s'étaient résignés à cette conclusion beaucoup trop sage. Où était donc passé la provocation, véritable marque de fabrique de la série ? Certains se consolaient en pensant que ce choix scénaristique était en lui-même provoquant par sa non-provoc'. Heureusement, l'espoir revint en janvier 2012 lorsque les producteurs de la série annoncèrent une ultime saison pour l'été.

Reboot

La saison 8 comprend 13 épisodes diffusés entre juillet et septembre. Elle reprend là où s'est arrêtée la saison précédente : Nancy s'est pris une balle dans la tête mais en réchappe. En sortant du coma, elle se jure de ne plus dealer et de devenir une bonne personne, une bonne mère, de se trouver un mari et un boulot honnête. La bonne trouvaille des auteurs est de créer des situations qui vont mettre à l'épreuve Nancy et ses nouvelles résolutions. Surtout que son fils aîné est bien décidé à continuer le business. Les incontournables de la série sont là comme une efficace routine : les frasques sexuelles d'Andy, le cynisme de Doug, l'hystérie de Jill, la MILF de Silas, les personnages secondaires excentriques, les come-back inattendus…

Andy + Nancy = ?

Qui dit ultime saison dit dénouement. C'est en réalité un vrai message politique que nous délivre Jenji Kohan, la créatrice de la série. Ceux qui ne veulent pas trop en savoir avant d'avoir vu les épisodes ne devraient pas lire la suite. Si la belle Nancy renonce à dealer, elle compte bien mettre à profit ses talents et son expérience acquise dans ce domaine. Les dealers légaux que sont l'industrie pharmaceutique et celle du tabac vont pouvoir profiter de son sens des affaires. Le nombre d'États autorisant le cannabis thérapeutique s'accroît et ce marché devient intéressant pour les laboratoires. Nancy et Silas se font donc naturellement embaucher. C'est ensuite un géant du tabac qui tente de les engager. Persuadée que le cannabis récréatif sera prochainement légalisé, la compagnie souhaite être prête à produire en masse des cigarettes au THC dès que la loi changera. Production, transformation, packaging, marketing et diffusion, tout doit être prêt. Nancy recrute ses anciens complices pour mener à bien cette mission.

THC à maturité

L'épisode final nous projette en 2019 et donne raison à ce scénario. Nancy est à la tête avec son fils de la plus grande chaîne de coffee shops des USA, que Starbuck essaye de racheter. Les années de galère dans l'illégalité des saisons précédentes résonnent alors comme une période adolescente : mouvementée et transgressive. Tous les personnages qui avaient choisi ce mode de vie sont devenus adultes en même temps que la société l'est devenue sur cette question de la régulation du cannabis. En s'institutionnalisant, cette activité s'assagit et avec elle, la vie des héros de *Weeds* (sauf un !). La fin de leurs aventures s'impose et donc celle de la série. Aucune frustration cette fois. Si vous avez gâché une partie du suspens en lisant jusqu'ici, l'issue de la relation entre Nancy et Andy vous est toujours inconnue. Finissent-ils ensemble ? ■ Kritik

Série de Jenji Kohan, 8 saisons, 2005-2012, diffusée sur Canal+





SAISON 5

Walter a gagné. Il s'est débarrassé de son patron, Gus Fring, l'ennemi juré de la saison 4. Que va-t-il faire maintenant qu'il est libre ? Arrêter la production de méthamphétamines et reprendre une vie normale ou devenir calife à la place du calife ? En toute logique avec l'évolution du personnage, il choisira cette dernière voie. Qu'il semble loin le petit prof de chimie non fumeur ayant raté les cinquante premières années de sa vie et qui se découvre atteint d'un cancer du poumon. Dans cette saison, Walter fête ses 51 ans. Un an seulement s'est écoulé depuis le début de la série. Quelle densité et quelle rapidité pour devenir un « parrain de la drogue ». Cette ascension sociale fulgurante dans le monde du crime organisé rappelle à Walter combien il était un jeune étudiant ambitieux qui n'avait pas su saisir les bonnes opportunités à l'époque. Il n'avait simplement pas imaginé qu'il réaliserait son rêve de pouvoir dans le trafic de stupéfiant. Qu'importe ! Le rêve américain n'a pas d'odeur et il l'embrasse pleinement au mépris de la loi, de sa famille, de ses amis, de lui-même. Sa cupidité est sans limite, au point que sa femme n'arrive plus à blanchir les billets qui rentrent trop nombreux et trop vite.

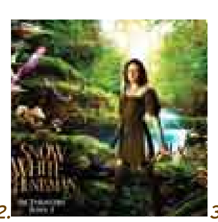
Tel un dealer sans scrupule qui, après vous avoir accroché, arrête de vous fournir, la chaîne de télé AMC a décidé de diffuser la saison 5 en deux parties. Les 8 premiers épisodes sont passés entre juillet et septembre et les 8 prochains, devant clôturer définitivement la série, ne le seront pas avant... l'été 2013 ! En cas de crise de manque, le coffre DVD/Bluray des 3 premières saisons vient de sortir avec de nombreux bonus. La saison 4 sort en DVD fin décembre. ■ Kritik

Série de Vince Gilligan, Saison 5, 2012-2013.

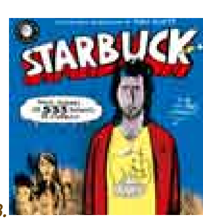
L'HALLU-CINÉ

Une sélection que l'amateur de substances psychotropes regarde forcément d'un autre œil.


1.



2.



3.

1.Prométhéus
2.Blanche-Neige
3.Starbuck

Le film *Prometheus*, la prequelle d'*Alien* qui se passe en 2093, est dans son ensemble décevant. On y trouve quand même une scène culte dans laquelle Noomi Rapace se fait retirer par césarienne un bébé alien par un robot chirurgien. Elle s'auto-anesthésie grâce à une sorte de seringue high-tech qui marche même au travers des vêtements (espérons qu'elle sera présente dans les Stéribox® du futur) ! Bien sûr, elle n'a pas le temps d'avoir une tranquille convalescence, film d'action oblige. La voilà donc qui s'injecte à répétition cet anesthésiant qui semble très efficace contre la douleur mais qui ne l'empêche pas de courir, sauter ou se battre, bien au contraire. Un anesthésiant qui donne la pêche comme un stimulant. Vivement la fin du siècle pour goûter à cette drogue du futur.

Changement de décor. L'étonnamment très réussi *Blanche-Neige et le chasseur* nous propose une version adulte et sombre du fameux conte des frères Grimm. On y apprend que la maléfique forêt obscure dans laquelle aucun homme n'ose s'aventurer de peur d'y croiser des monstres abrite en réalité des spores hautement hallucinogènes. Ceux qui les respirent ont de terribles visions qui vous rappelleront sans doute vos pires bad trips. Comme ce personnage terrorisé regardant sa main devenir liquide. Les 7 nains sont de cupides chercheurs d'or ne pensant qu'à boire, fumer et manger des champignons magiques. Quant à la scène d'arrivée dans la forêt de fées, c'est bien simple, sur grand écran on a l'impression d'un retour d'acide. Imaginez ce que ça a dû être pour ceux qui étaient tripés pendant la séance.

L'ovni *Starbuck* en direct du Québec est LA bonne surprise comique de l'été dernier. Le héros est un looser qui se retrouve du jour au lendemain père de 533 enfants après avoir été le plus gros donneur de sperme du Québec vingt ans plus tôt. Endetté jusqu'au cou, il cultive chez lui de la beuh pour gagner de l'argent. Sa petite amie, policière, se demande alors pourquoi elle n'a jamais vu sa maison. Un prix spécial du jury bien mérité au Festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez.

Le gentillet *Camille redouble*, c'est l'histoire d'une alcoolique de 40 ans qui, lors d'un coma éthylique, se remet à vivre ses 16 ans, en 1985. L'occasion de se rappeler d'une époque où, quand on se bourrait la gueule entre jeunes, on appelait encore ça une cuite et pas du *Binge Drinking*, et où on pouvait fumer des clopes au bahut, y compris en sport. À ce sujet, le film nous offre un anthologique cours sur la façon la plus sensuelle de fumer une cigarette. Incitatif au possible. Ça donne envie de s'y mettre. ■ Kritik

Vous cherchez un cadeau de Noël intelligent ? Anne Coppel et Olivier Doubre, deux fidèles compagnons d'*Asud-Journal*, vous donnent l'opportunité de briller en société. Non que la prohibition des drogues soit nécessairement facile à caser entre la dinde et le caviar, mais offrir *Drogues, sortir de l'impasse* est une contribution discrète et élégante à la lutte contre l'obscurantisme qui sature l'atmosphère médiatique.

La RdR en France © Laurent Appel et Philippe Lachambre

Drogues : sortir de l'impasse



Drogues, sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition. Anne Coppel et Olivier Doubre, éd. La Découverte

Asud : Comment expliquer le retour de « *la drogue* » dans les médias après « *les sept années d'hiver* » évoquées dans le livre ?

Anne Coppel & Olivier Doubre : En France, le débat sur la drogue ressemble à un serpent de mer qui resurgit mystérieusement alors que les années précédentes, on n'entendait qu'un seul son de cloche : « *le cannabis rend dépendant, il rend fou, il tue sur la route.* » Les journalistes français ont relayé l'information en partie parce que le large consensus sur la politique sécuritaire de Sarkozy commençait à s'éroder, mais personne n'avait prêté attention au débat international qui, depuis 2008, a pris un tournant majeur.

Or ce n'est pas un hasard si le débat public en France s'est ouvert en 2009 avec les salles de conso. Dans la santé au moins, ce n'est plus une question d'opinion « pour » ou « contre » les drogues, on sait avec certitude ce qu'il faut faire. L'OMS comme l'Inserm sont en mesure de proposer des programmes précis pour protéger la santé – ce qui est en principe l'objectif premier de la prohibition ! Il n'y a pas les mêmes certitudes pour la légalisation du cannabis puisque, jusqu'à présent, aucun pays n'a pu le faire. La seule certitude est que la guerre à la drogue mène à une escalade meurtrière. En Amérique latine, les gouvernements sont désormais à la recherche d'alternatives, en commençant par mettre en œuvre les actions qui ont fait leurs preuves. Et en tout premier lieu, la dépénalisation de l'usage de drogues.

Pourquoi et comment le concept de « tolérance zéro » s'est-il peu à peu immiscé chez nous dans les politiques de drogues ? Existe-t-il en la matière une différence entre la droite et la gauche ?

Le concept de « tolérance zéro » a été importé des États-Unis où il est étroitement lié à la guerre à la drogue. Ce n'est pas le cas en France où ce concept a été introduit à la fin des années 1990 dans le débat sur l'insécurité – à droite comme à gauche. Aussi lorsqu'en 2003, Sarkozy a entrepris d'introduire cette politique en France, il a le soutien de la grande majorité des politiques. En 2007, il fait voter une nouvelle loi de lutte contre la délinquance, avec les peines planchers qui, sur le modèle américain, imposent une application automatique des condamnations en cas de récidive.

Étienne Apaire, le très sarkozyste président de la Mildt de l'époque, se donne pour mission d'appliquer cette doctrine à l'usage de drogue. Sa thèse est simple : les usagers consomment des drogues parce qu'ils n'ont pas peur du gendarme puisque la loi n'est pas appliquée. Ce n'est pas tout à fait vrai : même s'il s'agit seulement d'une petite minorité, il y a toujours eu des incarcérations pour usage. Et c'est particulièrement grave pour la détention ou l'acquisition qui sont assimilées au trafic : en principe 4 ans de prison en cas de récidive, même pour 1 g ! Ce tournant sécuritaire a été quasi invisible. Le PS ne s'y est pas opposé, d'abord parce qu'il craint d'être accusé de laxisme, mais aussi parce qu'une grande partie est désormais convaincue que « *la loi protège* ». En fait, ces peines planchers n'ont pas été appliquées de façon systématique… faute de places de prison. Mais l'UMP et le Front national surenchérissent et se proposent d'y remédier… Hollande a bien promis de les supprimer, espérons donc vivement qu'il tienne sa promesse !

Lorsque l'on est un lecteur habituel d'Anne Coppel[1], on est surpris de l'importance accordée dans cet ouvrage aux questions purement sécuritaires – au-delà du dossier sanitaire catastrophique de la « guerre aux drogues ». Quel est le sens de cette évolution ?

Le Dragon domestique portait sur l'histoire de la prohibition avec une question : comment sortir du piège de l'escalade de la répression ? Mais, même si la prohibition est sans aucun doute une erreur historique, il faut reconnaître qu'on ne sortira pas de ce système international en claquant des doigts. Il n'y a pas de solution toute faite, pas de « *yaka* ». La réduction des risques liés à l'usage de drogues a été un premier tournant : sous

la menace du sida, la protection de la santé a été prise au sérieux. L'escalade de la guerre à la drogue impose aujourd'hui de prendre au sérieux la question de la sécurité. Personne n'a envie de vivre sous l'emprise des mafias.

Or on voit bien que la lutte actuelle contre les mafias ne fait que renforcer leur emprise et leur violence. Il faut donc faire autrement – dès aujourd'hui –, avec de nouvelles pratiques policières afin de réduire les dommages liés au trafic : la violence, la clandestinité, la corruption.

Il faut aussi développer les expérimentations qui limitent l'emprise du marché noir : prescriptions médicales d'une part, autoproduction ou cannabis clubs d'autre part. On peut espérer qu'à terme, ces différentes expérimentations finissent par aboutir à un changement des conventions internationales. La question que nous posons n'est pas « *Quel est le modèle idéal ?* » mais plutôt « *Comment enclencher une stratégie de changement ?* ».

« *La guerre à la drogue est une guerre livrée par l'État aux Noirs et aux Arabes pauvres des banlieues* » : peut-on soutenir terme à terme cette transposition dans le contexte français d'un célèbre aphorisme de Michelle Alexander[2] ?

Malheureusement oui : la très grande majorité des usagers ou petits trafiquants sanctionnés sont noirs ou d'origine maghrébine. Les Français n'ont pas conscience de ces discriminations raciales ou bien ils pensent que si les Noirs et les Arabes sont plus sanctionnés que les Blancs, c'est que « *les trafiquants sont noirs ou arabes* », pour citer les sorties nauséabondes d'Éric Zemmour. C'est vrai que les petits dealers de rue se reconnaissent souvent à leur couleur de peau. Parce qu'ils sont en bas de l'échelle sociale, donc souvent issus des minorités « visibles », davantage discriminées dans notre société. Dès qu'ils en ont les moyens, consommateurs et revendeurs utilisent leurs appartements. Tout le monde sait cela ! Or l'expérience américaine montre que les sanctions systématiques des dealers de rue ne limitent pas le trafic, elles en exacerbent la violence en enfermant les minorités dans l'exclusion et la délinquance. Après 31 millions d'incarcérations – dont 90% de « Blacks » et d'Hispaniques –, le mouvement des droits civiques aux États-Unis a fini par prendre conscience que ces lois étaient la forme nouvelle de la ségrégation raciale.

Faudra-t-il des millions de vies brisées par la prison, la misère et la précarité, pour que les Français prennent à leur tour conscience que cette répression produit une société de plus en plus violente, toujours plus raciste et divisée ? Les règlements de compte à Marseille et ailleurs sont le produit de cette escalade guerrière. Il est possible de faire autrement, c'est une question de choix de société.

La réélection de Barack Obama s'est faite dans une atmosphère un peu désenchantée, notamment dans les milieux antiprohibitionnistes qui avaient placé beaucoup d'espoirs dans son premier mandat. Peut-on espérer une inflexion de l'administration américaine notamment après les référendums pro-cannabis du Colorado et de l'État de Washington ?

Obama a déçu l'espoir des militants, mais sa réélection modifie encore un peu plus le rapport de forces tant national qu'international : le changement ne viendra pas nécessairement de l'administration fédérale, mais les États américains au Nord et, plus encore, les pays d'Amérique Latine ont désormais les mains plus libres. Les États-Unis sont de moins en moins en mesure d'imposer la guerre internationale à la drogue dont ils ont été le maître d'œuvre au cours des dernières décennies.

Donc, lorsque l'Uruguay décide de produire le cannabis qu'il veut vendre, ou que les États andins tolèrent – ou même réglementent – la production de la feuille de coca, aucune instance internationale n'est plus en mesure de les sanctionner. C'est peut-être le début de la fin de la politique internationale de guerre à la drogue... C'est en tout cas un tournant majeur ! Les expérimentations vont se multiplier selon les produits, les régions du monde, les usages, les risques... On peut espérer qu'elles aboutiront à de nouvelles régulations des différents psychotropes – peut-être même dans la prochaine décennie ? ■ Recueilli par Fabrice Olivet

1. Anne Coppel & Christian Bachmann, *Le Dragon domestique. Deux siècles de relations étranges entre l'Occident et la drogue*, Albin Michel, 1989 (rééd. *La Drogue dans le monde*, Points/Seuil, 1991) ; Anne Coppel, *Peut-on civiliser les drogues ? De la guerre à la drogue à la réduction des risques*, La Découverte, 2002.
2. Michelle Alexander, *The New Jim Crow. Mass incarceration in the age of colorblindness*, N.Y., The New Press, 2012.



L'un des plus grands photographes espagnols contemporains prend depuis plus de trente ans des clichés de ses potes en noir et blanc. Une galerie de portraits saisissants, d'instants pleins d'émotions où se côtoient motards, défoncés, zonards, stars du porno, musicos et anonymes.

ALBERTO GARCIA-ALIX, UN PH

S'il est courant qu'un photographe choisisse des gens en marge comme sujets, la différence est de taille quand ces derniers sont ses potes, qu'il raconte leur histoire, allant même jusqu'à pratiquer l'autoportrait en train de se faire un shoot d'héro dans les années 1980 ! D'autant qu'aujourd'hui, le bougre ne renie rien, surtout pas : « *Je n'ai pas honte, on voulait vivre, explorer de nouvelles sensations, s'éclater...!* » Il le fait sans frime, juste au naturel à l'état brut et décoiffant de toute une génération qui explose parfois sur fond d'héro, de sexe et de rock'n'roll version Madrid !

Il m'ouvre la porte de son appart-studio à Madrid avec un chaleureux abrazo. Pas grand, des tatouages plein les bras, la voix cassée, les yeux rieurs, une bonne gueule, il sait que je ne viens pas pour un scoop mais pour parler à travers lui de l'arrivée massive du caballo (cheval) en Espagne, de contre-culture. Appréciant les numéros d'Asud que je lui passe, il a lui aussi a publié des fanzines où s'exprimait une jeunesse bâillonnée par quarante ans de nuit franquiste, et une superbe revue, *El Cante de la tripulación*. Il allume un joint, n'a pas la grosse tête, parle de sa vie, évoque la photo, « *sans elle, je serais certainement parti en live* ». Motard dans l'âme, il roule toujours en Harley mais n'est plus à la tête d'une équipe de déjantés juchés sur de belles italiennes dans le championnat d'Espagne. On en vient vite à l'héroïne, sa « *drogue reine* » qui rentre dans sa vie dès 1976, avant la fameuse Movida (en argot « *faire un plan* ») dont il dit : « *On m'affuble souvent du titre de photographe de la Movida, bien sûr j'étais tout le temps là où il se passait des choses, mais on n'était pas un mouvement, j'étais avec mes potes, les ai pris en photo, c'est tout... Cela partait dans tous les sens, c'était libertaire, c'est après que les médias ont inventé ce mot...* ». Il a donc vécu la première vague du cheval, celle où toutes les pharmas de Madrid se faisaient casser à la recherche d'opiacés, les transformant vite en bunkers... Il raconte les plans, le deal, la blanche, le brown, puis le tourbillon qui s'accélère au début des années 1980 avec la Movida qui élargi les excès au plus grand nombre, mais aussi cette soif de vivre autrement !

Alberto est fan de rockabilly et de tango, dont la mélancolie sied à ses photos empreintes de nostalgie car nombre de ses amis et son jeune frère Willy sont morts (OD, sida) et d'autres drames ont ponctué sa vie, comme celle de beaucoup d'entre nous. Marqué dans son corps, « *quelque part on est un peu des survivants, tu ne crois pas... ?* », le VHC a failli lui être fatal « *l'interféron mec, c'est pas de la tarte !* » Mais il a au moins sept vies, voyage (Mexique, Cuba, Laos...), anime des ateliers, expose partout, fait des vidéos, a une petite maison d'édition, Cabeza de Chorlito, écrit de beaux textes pour ses bouquins de photos comme « *De donde no se vuelve* », sur cette soif de liberté au lourd tribut, les rêves opiacés, l'accroche de l'héro...

Né en 1956, Alberto Garcia-Alix vient de recevoir le prix Fotoespaña 2012 pour son œuvre mais n'a pas sombré dans la repentance. Il n'est plus accro à l'héro et s'en sort bien même si à de rares occasions... « *Quand je suis allé au Laos, je suis tombé sur de la blanche, waow, heureusement c'était plus que les deux derniers jours... !* »

On rit. La méthadone ? Il reconnait que c'est un outil nécessaire mais « *t'es toujours accro, c'est pas mon truc ...* ». Il est bien sûr contre la prohibition des drogues et me raconte en souriant la dépénalisation de toute conso en Espagne en 1982 : « *des mecs allumant leur pétard devant un flic et lui soufflant la fumée dans la gueule !* » Tout était possible, une formidable explosion des sens même si en 1975, à la mort de Franco, « *une fille en minijupe de cuir noir allant acheter son pain, était plus révolutionnaire que bien des discours militants* ». Des gens comme Alberto ont fait galoper l'Espagne à 200 km/h, lui faisant rattraper son retard et la projetant dans une modernité en rupture avec un passé national-catholique ! À découvrir donc ces super photos d'un artiste qui est des nôtres... ■

Speedy Gonzalez

Sur Internet, entre autres : http://www.albertogarciaalix.com

Sur le site d'ASUD, retrouvez 12 photos d'Alberto légendées et commentées

« Quelque part on est un peu des survivants, tu ne crois pas... ?

OTOGRAPHE HORS CHAMP

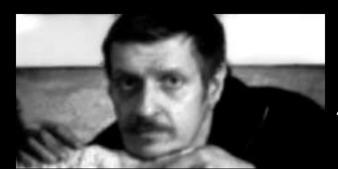
HOMMAGES

Les membres d'Asud-Nîmes ont l'immense tristesse de vous faire part de la disparition de notre président, Olivier Heyer, décédé prématurément à l'âge de 43 ans, au cours du mois de juillet dernier.

Nous perdons un président mais surtout un ami, avec qui nous avons partagé le meilleur et le pire et bien d'autres choses ces quinze dernières années. Sympathisant de la première heure, tu t'es rapidement investi dans cette association de drogué[E]s, convaincu que notre engagement collectif nous permettrait de nous réapproprier une parole trop longtemps confisquée par les biens pensants, rédempteurs de tout poil, toujours prompts à nous infliger les pires épreuves mais toujours pour notre bien...

Tu auras présidé l'association de 2000 à 2012, douze années durant lesquelles nous avons pu apprécier tes qualités et tout ce qui faisait de toi un mec bien. Un taiseux, de prime abord aussi froid que ton Alsace natale où les nuages cachent le soleil. Chez toi, la rugosité apparente cachait mal une vraie chaleur humaine et des valeurs de confraternité, d'engagement et de probité.

Tu es parti en silence et aujourd'hui, tu nous manques à tous. Nous n'honorerons jamais mieux ta mémoire qu'en poursuivant ton engagement. Paix aux hommes de bonne volonté. À notre ami, ■ Asud-Nîmes



Au moment du bouclage, nous apprenons la mort de Gilles Charpy, le fondateur d'Asud. Il a été incinéré au Père Lachaise, le 8 décembre 2012. Ce salut fraternel sera prolongé dans le prochain numéro du journal.

ADRESSES

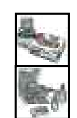
PARIS IDF



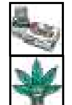
BEAUREPAIRE (CAARUD)
9, rue Beaurepaire 75010 PARIS
01 53 38 96 20
beaurepaire@charonne.asso.fr



BORÉAL (CAARUD) / LA TERRASSE
64 ter, rue de Meaux 75019 PARIS
01 42 45 16 43



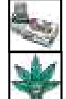
GAÏA PARIS (CAARUD/CSST)
62 bis, rue Parmentier 75011 PARIS
01 77 72 22 00
accueil@gaia.easynetonline.net



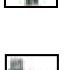
(LA) CORDE RAIDE
6, place Rutebeuf 75012 PARIS
01 43 42 53 00
lacorderaide@wanadoo.fr



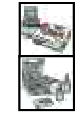
ASSOCIATION CHARONNE
3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 45 83 22 22
charonne@charonne.asso.fr



ÉMERGENCE
6, rue de Richemont 75013 PARIS
01 53 82 81 70
emergence@imm.fr



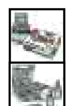
ADAJE (CSST)
9, rue Pauly 75014 PARIS
01 45 42 75 00 adaje.asos@adaje.org



CAARUD & CSAPA NOVA DONA
82 avenue Denfert Rochereau
01 43 27 83 90 De 13h à 19h30 tous les jours sauf le mardi : 15h à 19h



MARMOTTAN (HÔPITAL)
17, rue d'Armaillé 75017 PARIS
Tél. 01 45 74 00 04



BOUTIQUE 18
58, bld Ney 75018 PARIS
01 46 07 94 84



CSST SLEEP IN - SOS D.I.
61 rue Pajol 75018 PARIS
01 42 09 55 99
sleepin18@group-sos.org



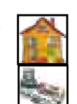
EGO (Espoir Goutte-d'Or)
13, rue Saint-Luc 75018 PARIS
01 53 09 99 49 ego@ego.asso.fr



CAARUD 77 SUD
14, route de Montereau 77000 MELUN
lundi 10h30 -17h / jeudi 10h30 -17h
01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
caarud77sud@orange.fr



CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD
LCR Jules Raimu
allée Raimu 77200 TORCY
01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79
emergences.mlv@wanadoo.fr



APS CONTACT
28, rue de la verrière, BP 75
77160 PROVINS / 01 64 08 99 47



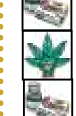


CSAPA DU C.H.V.
55 rue du Maréchal Foch
78000 VERSAILLES / 01 39 63 95 00
csapa-versailles@ch-versailles.fr

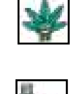
CSST CSAPA MANTES
122, bd Carnot
78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 63 77 90
csapa-mantes@ch-versailles.fr



CAARUD FREESSONNE
3, rue Hoche 91260 JUVISY
01 69 06 06 06 freessonne@yahoo.fr



CSAPA L'ESPACE
25 bis, route d'Egly
91290 ARPAJON 01 64 90 62 00
Accueil : Mardi, Mercredi, Jeudi de 10h à 18h / Lundi 9h30 à 18h / Vendredi 9h30 à 15h

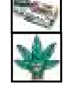



LA FRATRIE (CSST/CSAPA)
20, av du Général Gallieni
92000 NANTERRE
01 41 37 68 68
lafratrie@yahoo.fr /
csapa-aporia@yahoo.fr



LE TRAIT D'UNION
154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE
01 41 41 98 01contact@oppelia.fr

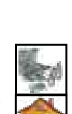
CENTRE CHIMÈNE
35 boulevard Gambetta
92130 ISSY LES MOULINEAUX
01 46 45 61 46 accueil@chimene.org



CAARUD SIDA PAROLES
8, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES
01 47 86 08 90



LA MOSAÏQUE
40 ter, rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 48 57 02 06
brigittecervyssy@chim.fr



PROSES
89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 MONTREUIL
01 43 60 33 22



DROGUES ET SOCIÉTÉ
42, rue Saint-Simon
94000 CRÉTEIL 01 48 99 22 14
drogues.et.societe@wanadoo.fr



VISA 94
1, Bd Jules Guesde 94500
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 45 16 38 53 / 06 81 01 19 98
visa1@wanadoo.fr

CAARUD CILDT
50 avenue Karl Marx 94800 VILLEJUIF
01 58 46 10 83 cildt.caarud@gmail.com
Accueil : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 13h

AUTOSUPPORT - ENTRAIDE



ERRATUM
Les coordonnées tél. publiées dans le n°50 sont erronées. Le nouveau numéro de tél. d'ASUD est le 01 43 15 04 00

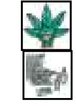
ASUD
32 rue de Vitruve 75020 PARIS
01 43 15 04 00 contact@asud.org

CAARUD ASUD (MARSEILLE)
52, rue du Coq 13001 MARSEILLE
administration 04 91 90 03 70
équipe 04 91 68 87 06
asud.mars@wanadoo.fr

ASUD HAUTE NORMANDIE
10 rue Chartraine 27000 EVREUX
(Lundi, jeudi et samedi de 14h à 18h)
02 32 67 71 20 asud276@hotmail.fr

ASUD NÎMES (CAARUD)
6 bis, rue Notre-Dame 30000 NÎMES
04 66 36 00 12
asudnimes@wanadoo.fr

CORRESPONDANT ASUD À NANTES
Alain Termolle 02 53 45 51 04



ASUD LOIRET
63 rue Bannier 45000 Orléans
02 38 77 00 27 / fax : 02 38 77 74 34
asud.loiret@wanadoo.fr

KEEP SMILING
3, rue Baraban 69006 LYON
Tél./fax : 04 72 60 92 66
Port. 06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS
45, rue Sedaine 75011 PARIS
Tél. 01 48 06 13 89



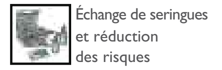

CIRC-PARIS
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
www.circ-asso.net

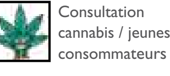
TECHNO +
5, passage de la Moselle 75019 PARIS
06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org



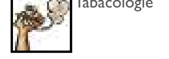
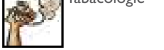
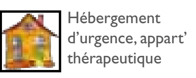
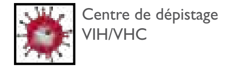
CRIPS ÎLE-DE-FRANCE
Tour Maine-Montparnasse (4e étage)
33, av du Maine, BP 53 / 75755 PARIS
Cedex 15 / 01 56 80 33 33 Fax : 01 56 80 33 00
www.lecrips-idf.net

MISSION XBT ET MISSION SQUAT (Médecins du Monde)
Analyse de produits 01 43 14 81 68
xbt@medecinsdumonde.net


Échange de seringues et réduction des risques

Substitution CSST/CSAPA

Consultation cannabis / jeunes consommateurs

Alcoologie



Tabacologie

Hébergement d'urgence, appart' thérapeutique

Centre de dépistage VIH/VHC



POINT ÉCOUTE DROGUES
Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 SOISSONS 03 23 75 74 38
point.ecoute@ch-soissons.fr



CAARUD SATO
41 rue des Cordeliers
02200 SOISSONS
03 23 55 31 95 / 07 87 00 40 73
sato.caarudsoissons@orange.fr



CAARUD SATO
10 rue Jean de la Fontaine
02400 Château-Thierry
03 23 84 04 48 / 06 84 44 73 29
sato.caarudchth@orange.fr



CSST ACTES
6 av de l'Olivetto
06000 NICE 04 93 53 17 00



CAARUD ENTR'ACTES
6 rue Offenbach
06000 NICE 04 93 16 00 49



CAARUD LE SÉMAPHORE
3 rue Antoine Grimaud
07100 ANNONAY
06 84 74 13 88
Ouvert ts les jours et permanence à Aubenas, Privas, Tournon



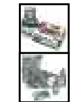
CAARUD YOZ
5 rue Jean-Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES
03 24 26 68 95 www.yozinfos.org



CAARUD ARIÈGE
19 rue des Moulins
09000 FOIX 06 42 57 45 14



SLEEP'IN (PES 24h/24)
8 rue Marcel Sembat
13001 MARSEILLE
04 91 62 84 84



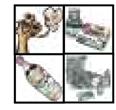
CENTRE AMPTA
39 A, rue Nationale
13001 MARSEILLE 04 91 91 50 52



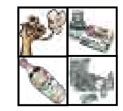
LE TIPI
26 A rue de la Bibliothèque
13001 MARSEILLE 04 91 92 53 11
tipi@letipi.org



CAARUD Bus 31/32 (7 j/7)
4 avenue Rostand
13003 MARSEILLE 04 95 04 56 06
Bus métha 7j/7 06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr



L'ELF / CAARUD THC
6 rue des Guerriers
13604 AIX-EN-PROVENCE
04 42 96 44 52



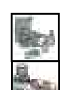
CAARUD & CSAPA A ZIMA
28 avenue du Colonel Colonna d'ornano 20000 AJACCIO
comite2a@anpa.asso.fr



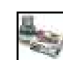
CAARUD & CSAPA A ZIMA
Route Royale Bât. A, Résidence A Tramuntana 20600 BASTIA
04 95 31 61 38



CAARUD 21
30, Bd de Strasbourg
21000 DIJON 06 88 22 39 18
caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc, DIJON



CAARUD SID'ARMOR
1 rue du Pont Chapet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 33 05 98 sidarmor@9business.fr



CSAPA SOLEA
2, place René Payot
25000 BESANÇON
03 81 83 03 32 solea@addsea.fr



ALTAU Le Relais
40 Faubourg de Besançon
25200 MONTBÉLIARD
03 81 91 09 22 lerelais@wanadoo.fr



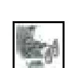
CAARUD 27
10 rue Chartraine 27000 EVREUX
02 32 67 71 20 / 02 32 62 89 20
caarud27@hotmail.fr (13h-18 h lu, jeu, sam.)



LA TRE'V
26, rue Émile Zola 30600 VAUVERT
04 66 88 75 30 latrev@wanadoo.fr



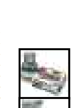
CAARUD INTERMÈDE Clémence Isaure
2 bis rue Clémence Isaure
31500 TOULOUSE 05 34 45 40 40
laboutique42@hotmail.com



CAARUD LA CASE
2 rue des Étables
33000 BORDEAUX
05 56 92 51 89 lacase.rdr@orange.fr



CAARUD et CSAPA
16 rue Planterose
33000 Bordeaux 05 56 91 07 23
Accueil CSAPA : de 9h à 13h
Accueil CAARUD : de 14h à 17h



CAARUD RÉDUIRE LES RISQUES
5 rue Fouques
34000 MONTPELLIER 04 67 58 01 01
reduirelesrisques@wanadoo.fr
Sète : permanence de rue, place Aristide Briand, de 16h à 18h
Accueil collectif réservé aux femmes



PASSERELLE 39
35 cours Sully 39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 66 83 passerelle39@wanadoo.fr




CSST/CAARUD RIMBAUD
11 place de l'Hôtel de Ville
42100 SAINT-ÉTIENNE 04 77 21 31 13

CAARUD LA PLAGE
2 rue des Tanneries
43000 LE PUY-EN-VELAY 04 71 04 94 47
laplage-cdpa43@wanadoo.fr



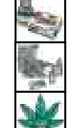
LA ROSE DES VENTS
32 rue Roger Salengro
44600 SAINT-NAZAIRE 02 40 01 96 12
asso.larosedesvents@wanadoo.fr



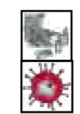
CAARUD ESPACE
40 rue Perrier
45200 MONTARGIS 02 38 28 77 80
espace.asso@wanadoo.fr



CAARUD LA BOUTIK
23 rue Marceau 49100 ANGERS
02 41 93 63 17 laboutik@alia49.fr
Accueil : Lundi et Jeudi Ap. midi / RV individuel sur demande.

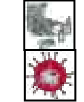


CAARUD 51
62 Esplanade Fléchambault
51100 REIMS 03 26 06 14 80
caarud-anpaa51@orange.fr
tous les jours sauf mercredi matin



CAARUD L'ESCALE
44 rue Pierre Curie 52000 Chaumont
03 25 02 82 82 escale52@hotmail.fr
Mercredi 16h-20h à JOINVILLE
Jeudi 16h-17h à CHATEAUVILLAIN
Vendredi 11h-14h à ST DIZIER

CAARUD LAVAL
42 rue Noémie Hamard 53000 LAVAL
02 43 49 24 43



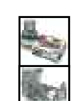
CAARUD L'ECHANGE
7 rue Lionnois 54000 NANCY
boutique.lechange@wanadoo.fr
Mercredi matin : accueil spécifique Femmes/Enfants



CAARUD LE PARE-A-CHUTES
10 rue Louis Le Meur 56100 LORIENT
02 97 21 35 20 / 06 33 60 77 70
boutique.lechange@wanadoo.fr

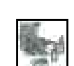


CSAPA « LES WADS »
CAARUD « POINT DE CONTACT »
26 rue du Wad Billy
57000 METZ 03 87 74 41 58



LE CÈDRE BLEU
CSAPA 8, av de Bretagne 59000 LILLE
03 20 08 16 61 Fax : 03 20 08 16 69
SLEEP' IN 247, bd Victor Hugo
59000 LILLE 03 28 04 53 8

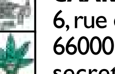




CAARUD TARMAC
121 rue du Quesnoy
59300 Valenciennes
03 27 28 57 37 / 06 35 53 65 92
caarud.tarmac@greid.fr



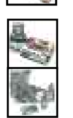
LE RELAIS
1 rue des déportés 60160 MONTATAIRE
03 44 27 46 84 / 06 89 40 31 50
sato-relais@wanadoo.fr



TRACS 65 / CAARUD 65
13 bis rue gaston Manent 65000 TARBES
06 23 73 01 81 / 05 62 93 66 55
tracs.65@orange.fr



CAARUD ASCODE
6, rue du Mas Jaubert
66000 PERPIGNAN 04 68 68 31 41
secret.ascode@free.fr



ITHAQUE
12 rue Kuhn 67000 STRASBOURG
03 88 52 04 04 ithaque@ithaque-asso.fr

CSAPA
15 rue Peyerimhoff 68000 COLMAR
03 89 24 94 71





CAARUD ARGILE
69 av Aristide Briand 68200 MULHOUSE
03 89 59 87 60 argile@argile.fr




CSAPA
21 rue du Maréchal Joffre
68500 GUEBWILLER
03 89 74 36 75 argile@argile.fr

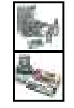
CAARUD PAUSE DIABOLO
64 rue Villeroy 69003 LYON
04 78 62 03 74
pausediabolo@mas-asso.fr
Accueil : lundi et jeudi : 14h à 17 h
mecredi et vendredi : 16h à 19h
Spécifique femmes : mardi 13h à 17h30
SOS Matos : 06 12 84 55 29



CAARUD RUPTURES
36 rue Burdeau 69001 LYON
04 78 39 34 89 ruptures@wanadoo.fr



RADOT
3 rue de la Bannière 69000 LYON
06 67 43 01 08

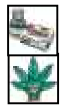



CSAPA LE RELAIS
25 avenue Léon Jouhaux
70400 HÉRICOURT
03 84 36 67 67

CAARUD 16 KAY
16 Kay des Messageries
71100 CHALON SUR SAÔNE
09 54 65 46 65
caarud16kay@sauvegarde71.fr

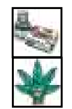


LA BOUTIK CAARUD
20 rue Georges D'Amboise
76000 ROUEN
02 35 70 41 20




LA BOUSSOLE CSAPA
30 rue de la Tour de Beurre
76000 ROUEN
02 35 89 91 84

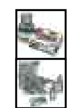
CAARUD TARN ESPOIR
179 avenue Albert Ier 81100 Castres
05 63 71 24 24 / 06 30 56 02 55
tarn.espoir@wanadoo.fr
caarudtarn@orange.fr
CASTRES : lundi 13h30-17h30
Albi (17 rue Athon) : jeudi 12h-17h30
Lavaur (1 rue safran) : mardi 14h-17h



ANPAA 83 - CSST
8, rue Pressencé 83000 TOULON
04 94 92 53 50
csstoulon@anpa.asso.fr



AVASTOFA
73, bd de Stalingrad
83500 LA-SEYNE-SUR-MER
04 98 00 25 05 avastofa@wanadoo.fr



CSAPA
7 bis, rue Gambetta 90000 BELFORT
03 84 21 76 02



CAARUD ENTR'ACTES
4 rue Koechlin 90000 BELFORT
03 84 26 12 20 avastofa@wanadoo.fr

CAARUDS GÉRÉS PAR AIDES

PROVINCE

AIDES Charente
12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
05 45 92 86 77 charente@aides.org
caarud16@aides.org

CAARUD KIT'KAP
12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
06 19 78 21 13 / 05 45 92 86 77
caarud16@aides.org

CAARUD 17
19 rue Buffèterie17000 LA ROCHELLE
05 46 31 55 36 / 06 35 21 45 99
caarud17@aides.org

AIDES Doubs
3 rue Ronchaux 25000 BESANÇON
03 81 81 80 00 delegation25@aides.org

AIDES Caarud LOVER PAUSE
16, rue Alexandre Ribot 29200 BREST
02 98 80 41 27 lover.pause@wanadoo.fr

AIDES Gard
24, rue Porte de France BP 183
30012 NÎMES Cedex 4
04 66 76 26 07 rdrcpp@aides30.org

AIDES Haute-Garonne
16, rue Etienne Billières 31300 TOULOUSE
05 34 31 36 60 aidesmp@aol.com

Caarud AIDES Béziers
2 bis av. Saint Saëns 34500 BÉZIERS
04 67 28 54 82 aides.beziers@orange.fr

AIDES Ille-et-Vilaine INTERM'AIDES
43, rue St Hélier 35000 RENNES
02 23 40 17 42 intermaides@wanadoo.fr

AIDES Indre-et-Loire
6, avenue de la Tranchée 37100 TOURS
02 47 38 43 18 ch.caarud.37@gmail.com

AIDES Isère
8, rue du sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
04 76 47 20 37 rdr.aides38@gmail.com

AIDES Meurthe-et-Moselle
15, rue saint Nicolas 54000 NANCY
03 83 35 32 32 delegation54@aides.org

AIDES Moselle
45, rue Sente à My 57000 METZ Cedex 1
03 87 75 10 42 delegation57@aides.org

AIDES Nièvre
9, rue Gambetta 58000 NEVERS
03 86 59 09 48 caarud58@aides.org

AIDES Nord-Pas-de-Calais
5, rue Court Debout 59000 LILLE
03 28 52 05 10
rdrcpp.aidesnpdc@orange.fr

AIDES Puy-de-Dôme
9, rue de la boucherie
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 99 01 01 aides63@aides63.org

AIDES Béarn LE SCUD
4, rue Serviez 64000 PAU
06 29 12 42 56 lescud@aides.org

AIDES Pays basque LE SCUD
3, avenue Duvergier de Hauranne
64100 BAYONNE 05 59 55 41 10
ppbernard@aides.org

AIDES Bas-Rhin
21, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG
03 88 75 73 63 delegation67@aides.org

Caarud Aides 68
19A, rue Engel Dolfus 68100 MULHOUSE
03 89 45 54 46 aidestu@yahoo.fr
delegation68@aides.org

AIDES Haute-Normandie
32, rue aux Ours 76000 ROUEN
02 35 07 56 56 aides.rouen@wanadoo.fr

AIDES Deux-Sèvres
16, rue Nambot 79000 NIORT
05 49 17 03 53 caarud79@orange.fr

AIDES Var
2, rue Baudin 83000 TOULON
04 94 62 96 23 aides.var@orange.fr

AIDES Vaucluse LA BOUTIK
41, rue du portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 86 80 80 aides84avignon@wanadoo.fr

AIDES Vendée
21, rue des primevères
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
02 51 47 78 88 aides-vendee@wanadoo.fr

AIDES Vienne
129, bd Pont Achard 86000 POITIERS
05 49 42 45 45 caarud86@aides.org

AIDES Limousin
Caarud L'Etape
55 rue Bobillot 87000 LIMOGES
05 55 06 18 19 / 06 18 24 08 17
etape@aides.org

AIDES 88
3 rue du Chapitre 88000 ÉPINAL
03 29 35 68 73 mderouault@aides.org

ÎLE-DE-FRANCE

AIDES (Sud-Ouest Ile de France) CAARUD
195 bis rue raymond Losserand
75014 Paris 01 40 52 53 10
lundi, mercredi, vendredi de 14h à 17h30
En face du 3 rue de Turbigo (Les Halles)

AIDES Yvelines
26, rue Gassicourt 78200
MANTES-LA-JOLIE
01 34 97 97 70 aides78@aidesidf.com

AIDES Seine-Saint-Denis
14, passage de l'Aqueduc
93200 SAINT DENIS
01 41 83 81 60 aides93@aidesidf.com

AIDES Val d'Oise
23, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL 01 39 80 34 34
aides95@aidesidf.com

BLOODI Ouin présente LA CRÉATURE de la MORT qui TUE!

bloodi a 13 piges...





bloodi à 17 barreaux



bloodi à 19 balais

bloodi a 20 carats

gnarp! gloups! hips!





bloodi a 27 annoches

blood à 27 brisques et une heure





bloodi hors-d'âge



bloodi à 300 printemps



Tu galères

pour ta prise en charge, ton traitement, ton matos stérile, tes relations avec les institutions…

médiation
pharmacie hôpital
consultation
cannabis molécule
généraliste
prescription
représentation
des usagers
dialogue

délivrance
droits
RDR CAARUD
CSAPA
analyse urinaire
délais dosage

Connecte-toi

sur le site d'ASUD rubrique ODU, explique ton problème grâce au formulaire sécurisé, nous tenterons ensemble d'y apporter une solution.

http://odu.asud.org/
06 44 36 72 73

Observatoire de la prise en charge sanitaire et sociale des usagers du secteur de l'addictologie : addictions, réductions des risques, traitements de substitution, sevrages.

